

NOTE D'ORIENTATION

SUR L'ÉVALUATION MULTISÉCTORELLE INITIALE RAPIDE

RÉVISÉE EN JUILLET 2015

IASC
Inter-Agency Standing Committee

L'évaluation multisectorielle initiale rapide (MIRA) est un outil pour l'évaluation conjointe des besoins qui peut être utilisé dans le cadre de situations d'urgence soudaines, y compris lors d'interventions d'urgence de niveau 3 (L3) impliquant l'ensemble du système conformément aux dispositions de l'IASC.

LA BOÎTE À OUTILS



MIRA

D'autres orientations, outils et bonnes pratiques figurent dans la boîte à outils MIRA qui peut être consultée en ligne à l'adresse : <https://www.humanitarianresponse.info/fr/programme-cycle/space/needs-assessment-mira-toolbox>
MIRA toolbox: <https://humanitarianresponse.info/miratoolbox>

Le Programme pour le changement de l'IASC (de l'anglais Transformative Agenda) reconnaît l'importance de l'évaluation des besoins en tant que fondement de l'élaboration des stratégies globales et sectorielles ; précise que l'évaluation des besoins doit être coordonnée, rapide et réitérée/ré-examinée le cas échéant, afin de tenir compte de l'évolution de la situation, des facteurs déterminants et des besoins dans chaque pays ; et affirme que les résultats des évaluations des besoins doivent étayer le processus de planification stratégique et l'établissement des priorités.

L'évaluation des besoins constitue l'une des étapes du cycle de programme humanitaire (HPC, de l'anglais Humanitarian Programme Cycle) – qui comprend l'évaluation et l'analyse des besoins, la planification des interventions stratégiques, la mobilisation des ressources, la mise en œuvre, ainsi que le suivi et l'évaluation des opérations – et appuie l'analyse de la réponse humanitaire aux fins de la planification stratégique des interventions¹.

L'évaluation multisectorielle/sectorielle initiale rapide (MIRA, de l'anglais Multi-Cluster/Sector Initial Rapid Assessment) est un outil pour l'évaluation conjointe des besoins qui peut être utilisé dans le cadre de situations d'urgence soudaines, y compris lors d'interventions d'urgence de niveau 3 (L3) impliquant l'ensemble du système conformément aux dispositions de l'IASC. Elle précède l'évaluation sectorielle/multisectorielle des besoins et prévoit un mécanisme pour la collecte et l'analyse des informations relatives aux populations affectées et à leurs besoins afin d'étayer la planification des interventions stratégiques. Les pages suivantes servent de fil conducteur pour la mise en œuvre d'une MIRA ; elles définissent l'objectif des processus de collecte de données conjoints et d'analyse communs et clarifient les principales étapes requises, ainsi que les rôles et responsabilités associés.

En cas de crise prolongée, l'analyse consolidée des besoins des populations affectées doit figurer dans l'aperçu des besoins humanitaires (HNO, de l'anglais Humanitarian Needs Overview), à la place ou à la suite de la MIRA. L'aperçu des besoins humanitaires découle du processus d'évaluation coordonné et d'analyse conjoint mené dans un pays donné.

La Note conjointe HCR - OCHA sur les situations mixtes : coordination dans la pratique, clarifie le leadership et les mécanismes de coordination en cas de situation d'urgence complexe ou de catastrophe naturelle pour laquelle un Coordonnateur humanitaire a été désigné, et une opération conduite par le HCR en faveur des réfugiés est en cours. La Note définit les rôles et responsabilités respectifs du représentant du HCR et du Haut Commissaire, ainsi que les liens concrets entre l'approche de responsabilité sectorielle de l'IASC et les mécanismes de coordination du HCR en faveur des réfugiés, afin d'assurer une coordination plus prévisible, inclusive et participative.²

Révision de la Note d'orientation sur la MIRA

La Note d'orientation sur l'évaluation multisectorielle initiale rapide de 2012 a été élaborée par le groupe de travail pour l'évaluation des besoins (IASC/NATF) du Comité permanent interorganisations (IASC) sur la base des expériences et des connaissances acquises par les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG), les donateurs, les universités et autres instances techniques. La Note d'orientation a été révisée à un stade ultérieur afin de tenir compte des enseignements tirés de son application lors des nouvelles situations d'urgence, des travaux sur le terrain et des autres outils et méthodes d'évaluation existants. Elle reflète une compréhension commune de ce qui est à la fois méthodologiquement approprié et effectivement réalisable dans le contexte particulièrement difficile dans lequel les évaluations des besoins humanitaires immédiats ont lieu.

Pour de plus amples informations et orientations concernant le cycle de programme humanitaire, consulter : <https://humanitarianresponse.info/programme-cycle>.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : APERÇU DU PROCESSUS MIRA	1
Objectif	2
Processus	4
Cadre d'analyse MIRA	5
Principaux rôles et responsabilités	6
Phases et activités	8
CHAPITRE 2 : MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS MIRA	10
1. Lancement et planification du processus MIRA.....	12
2. Examen des données secondaires.....	14
3. Collecte des données primaires.....	16
4. Analyse conjointe des besoins	21
5. Présentation du rapport et diffusion du produit.....	24
ANNEXES	25
Annexe 1 : préparation de la MIRA	26
Annexe 2 : cadre d'analyse MIRA.....	27
Notes de bas de page.....	32

Chapitre 1

Aperçu du processus MIRA

Objectif

Lorsqu'une urgence soudaine se produit, un processus d'évaluation conjoint des besoins, à savoir l'évaluation multisectorielle/sectorielle initiale rapide (MIRA), est l'une des premières étapes de l'intervention d'urgence menée par l'équipe humanitaire de pays (EHP).

La MIRA est un processus interorganisations qui permet aux intervenants, dès le début d'une crise, de parvenir à une conception commune de la situation et de son évolution probable. C'est en s'appuyant sur les conclusions de la MIRA que les acteurs humanitaires peuvent élaborer un plan d'intervention conjoint, mobiliser les ressources nécessaires et effectuer un suivi de la situation.

La MIRA s'appuie sur un cadre d'analyse qui guide la collecte, la compilation et l'analyse systématiques des données primaires et secondaires³. La MIRA étaye et soutient l'élaboration des évaluations et analyses ultérieures des besoins, qui sont souvent plus détaillées et axées sur les opérations.

La MIRA s'inscrit dans le cadre plus large des évaluations humanitaires énoncées dans le Guide opérationnel de l'IASC pour la coordination des évaluations lors de crises humanitaires⁴, lequel explique comment optimiser les performances des mécanismes existants de coordination des évaluations et les méthodologies appropriées à chacune des étapes d'une situation d'urgence.

UNE MIRA PEUT SE TRADUIRE PAR :

- Une conception initiale commune des secteurs et groupes concernés présentant les besoins les plus urgents.
- Des moyens permettant aux populations affectées de s'exprimer.
- Des informations permettant d'orienter la planification des évaluations ultérieures, qui sont plus détaillées et axées sur les opérations.
- Des données d'observation permettant d'étayer la planification des interventions.
- Un processus interorganisations souple et rapide fondé sur les bonnes pratiques à l'échelle mondiale en matière d'évaluation rapide des besoins.

UNE MIRA NE PEUT PAS SE TRADUIRE PAR :

- Des informations permettant d'étayer directement l'élaboration des interventions humanitaires spécifiques et localisées.
- Des données primaires statistiquement représentatives en vue de l'analyse quantitative des besoins humanitaires.
- Une solution de substitution aux évaluations sectorielles détaillées ou approfondies.

Situations d'urgence pour lesquelles une MIRA doit être effectuée

La MIRA peut être adaptée afin d'être utilisée dans différents contextes. Mais comme tout outil, elle s'avère particulièrement utile dans certaines situations.

Il convient notamment de procéder à une MIRA en cas de catastrophe naturelle, lorsqu'un événement en particulier déclenche une nouvelle situation d'urgence ou une urgence soudaine engendrant des effets avérés ou potentiels sur le plan humanitaire, suivie d'une période de stabilité relative au cours de laquelle les acteurs humanitaires peuvent entreprendre les activités planifiées et mener des évaluations plus approfondies.

La MIRA s'avère également particulièrement utile pour étayer la prise de décisions au niveau stratégique lorsque les délais sont courts.

La figure 1 propose un aperçu des critères permettant à une EHP et/ou à d'autres parties prenantes de déterminer si une MIRA doit être menée dans un contexte en particulier. En cas de crise prolongée, une évaluation conjointe des besoins peut également être effectuée à la demande du Coordonnateur humanitaire (CH) et de l'EHP.

Figure 1 : Conditions préalables à la mise en œuvre efficace d'une MIRA

Situation nouvelle et inattendue ?

- Nouvelle urgence soudaine
- Détérioration importante d'une situation d'urgence existante ou nouvel accès durable à une zone auparavant inaccessible
- Nouveaux risques ou autres risques menaçant la survie et les moyens de subsistance

Stabilité ?

- L'environnement est favorable à un accès durable à la plupart des populations affectées
- Aucun autre mouvement important de population n'est anticipé
- Accès sûr et durable aux populations affectées

Urgence ?

- De nouvelles informations doivent être recueillies de toute urgence afin d'appuyer la planification conjointe
- Le nombre d'évaluations détaillées menées par les groupes sectoriels/secteurs ou les organisations est limité, voire nul.

Démarche conjointe ?

- L'EHP fournit un appui au processus d'analyse et de planification concerté
- Les organismes et groupes sectoriels sont disposés à partager des informations aux fins de l'analyse conjointe des données secondaires
- Les organisations et groupes sectoriels sont en mesure de fournir les ressources nécessaires pour mener à bien les activités conjointes de collecte des données primaires
- Agencies and clusters willing to contribute resources for joint primary data collection

Processus

Le processus MIRA est structuré en plusieurs étapes allant de la collecte des données primaires et secondaires à l'analyse conjointe et à la notification des résultats sous forme de rapports. Il doit être mis en œuvre dans les deux premières semaines qui suivent l'apparition d'une situation d'urgence. L'efficacité de la MIRA repose sur la mise en place, avant qu'une crise ne se produise, d'une procédure de préparation appropriée et adaptée au contexte opérationnel. Les délais d'exécution pour la mise en œuvre du processus MIRA sont d'ordre conceptuel, car il est rare que les crises se produisent et évoluent de façon linéaire (voir la figure 2).

- ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DE LA MIRA**
- Analyse des données secondaires recueillies avant et pendant la crise, et identification des lacunes en matière d'informations pour chaque groupe sectoriel/secteur.
 - Validation d'un formulaire pour la collecte des données relatives à l'évaluation des besoins afin de combler les lacunes identifiées au cours de l'analyse des données secondaires.
 - Activités conjointes de collecte de données primaires par le biais de méthodes d'échantillonnage appropriées tenant compte des critères liés à l'âge, au genre et à la diversité, mais aussi des besoins exprimés par les populations affectées.
 - Discussions avec les représentants des communautés impliqués dans les interventions.
 - Analyse conjointe des données primaires et secondaires relatives aux besoins.
 - Diffusion de l'analyse au CH, à l'EHP et aux groupes sectoriels/secteurs afin d'étayer la planification initiale, la planification des interventions stratégiques et la planification des groupes sectoriels/secteurs.
 - Communication des résultats aux populations affectées au moyen du mécanisme le plus accessible, et identification, dans la mesure du possible, des mécanismes de retour d'informations (feedback).

1^{re} phase (0-3 jours) : évaluation préliminaire

Dans l'idéal, le processus MIRA doit être engagé par l'instance gouvernementale chargée de coordonner l'évaluation des opérations d'urgence dans le pays concerné, mais peut aussi être initié de manière indépendante par le CH et l'EHP. Le CH et l'EHP, en concertation avec les autorités gouvernementales et en collaboration étroite avec les groupes sectoriels, conviennent ensemble de la portée de l'évaluation, établissent un calendrier, définissent un mécanisme de coordination et identifient les ressources nécessaires à la mise en œuvre.

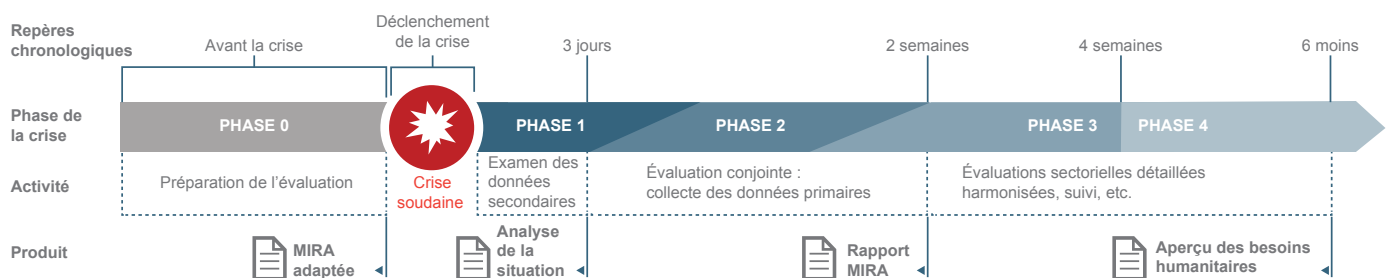
La prochaine étape consiste à effectuer un examen intersectoriel systématique des données secondaires recueillies avant et après la crise par l'équipe d'évaluation. L'analyse de situation qui en découle est axée sur les dimensions humanitaires de la crise (c.-à-d. la situation humanitaire, le nombre approximatif de personnes dans le besoin, l'accès humanitaire, etc.) et constitue le document de référence pour la planification initiale des interventions stratégiques et les appels, notamment l'appel éclair.

2^e phase (2 semaines) : collecte et analyse conjointes des données

Sur la base des besoins humanitaires identifiés au cours de l'examen des données secondaires⁵, une évaluation sur le terrain est effectuée afin de recueillir des données primaires par le biais de visites dans les zones affectées et d'entretiens auprès des communautés affectées.⁶

Par la suite, les données primaires et secondaires sont analysées dans le cadre d'un processus concerté afin de produire le rapport MIRA qui guidera le prochain cycle d'analyse des interventions et de planification stratégique.

Figure 2 : Méthode et phases des évaluations coordonnées



Cadre d'analyse MIRA

Le cadre d'analyse MIRA étaye et guide la collecte, la compilation et l'analyse des données primaires. Il permet de s'assurer que la planification et la mise en œuvre de l'évaluation sont réalisées de bout en bout et que les inquiétudes exprimées sont prises en compte.

Ce cadre soutient les efforts déployés par les acteurs humanitaires afin de parvenir à une compréhension commune des domaines pour lesquels les besoins humanitaires sont les plus urgents et à l'identification des groupes de population les plus vulnérables nécessitant une assistance humanitaire.

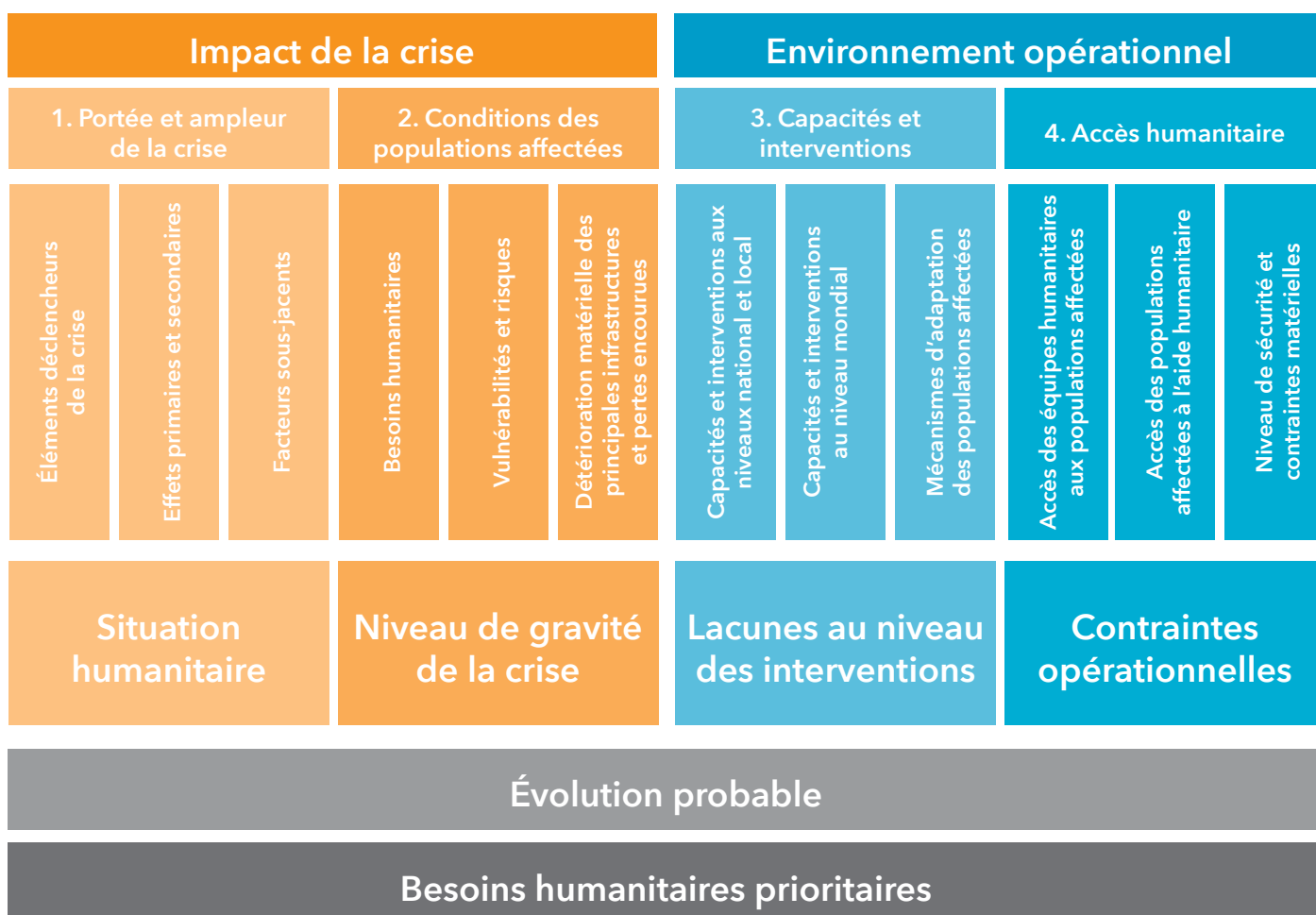
Le cadre s'articule autour de quatre thèmes et deux questions centrales, à savoir l'impact de la crise et l'environnement opérationnel. Le diagramme ci-dessous décrit les thèmes et produits de l'analyse. Un cadre plus détaillé assorti d'une série de questions est présenté à l'annexe 2 afin d'orienter l'analyse.

Les thèmes liés à l'impact de la crise concernent

l'identification des besoins humanitaires, des vulnérabilités et des risques, la détérioration des infrastructures et des marchés et les pertes encourues. Quant aux thèmes liés à l'environnement opérationnel, ceux-ci ont trait aux capacités des acteurs humanitaires et des communautés locales à faire face à la crise et à orienter l'analyse des interventions afin d'élaborer et de mettre au point le plan d'action humanitaire de manière stratégique.

Les produits de l'analyse présentés ci-dessous sont : la situation humanitaire, qui comprend une répartition géographique et une ventilation par groupe sectoriel/secteur, ainsi que l'identification des groupes vulnérables ; le niveau de gravité de la crise, assorti d'une description plus détaillée des besoins ; les lacunes au niveau des interventions ; et les contraintes opérationnelles. Enfin, un aperçu des besoins humanitaires prioritaires sera élaboré en fonction de l'évolution probable de chaque thème. Le cadre permet également de déceler les lacunes en matière d'informations susceptibles de compromettre la fiabilité des résultats finaux.

Figure 3 : Méthode et phases des évaluations coordonnées



Principaux rôles et responsabilités

Afin d'assurer une coordination efficace du processus MIRA, les principaux acteurs et une équipe restreinte (dotée des compétences techniques requises) doivent intervenir sur un pied d'égalité. L'efficacité de la MIRA peut être compromise par un manque de soutien de la part des principaux acteurs et/ou la mobilisation d'un trop grand nombre d'intervenants, ce qui peut surcharger les mécanismes de coordination et nuire au processus dans son ensemble.

Lorsqu'une crise de petite ampleur se produit au niveau infranational, il est possible que les capacités et les ressources existantes soient suffisantes. En revanche, en cas de crise de grande ampleur affectant tout un pays, des ressources humaines supplémentaires peuvent être requises. Entre autres, les bureaux régionaux, les agents inscrits dans les fichiers pour les interventions d'urgence, les partenaires permanents et le personnel technique détaché peuvent fournir un appui supplémentaire à la mise en œuvre du processus MIRA. Les mécanismes permettant de mobiliser de nouvelles ressources doivent être mis en place dès les premières étapes du processus MIRA.

Les rôles et responsabilités énoncés dans le tableau ci-dessous correspondent à un processus MIRA déclenché suite à une crise en particulier⁷. Les figures 4 et 5 décrivent les entités responsables des principales activités menées dans le cadre de la MIRA et les tâches qui leur incombent. Des ajustements plus ou moins importants devront être apportés en fonction du pays concerné.

Figure 4 : Parties prenantes et principales activités

PARTIES PRENANTES	PRINCIPALES ACTIVITÉS
Gouvernement hôte	<ul style="list-style-type: none"> Les instances nationales et/ou autorités gouvernementales doivent impérativement être consultées et encouragées à assurer la coordination des évaluations de la situation d'urgence et des interventions.
Coordonnateur humanitaire (CH) ⁸	<ul style="list-style-type: none"> Le CH doit veiller à ce que le processus soit engagé au moment opportun et à communiquer un message commun reflétant les aspirations collectives de la communauté humanitaire dans son ensemble.
Équipe humanitaire de pays (EHP) ⁹	<ul style="list-style-type: none"> Affecte du personnel des organismes concernés aux activités de planification, d'élaboration et de mise en œuvre de l'évaluation. Appuie l'analyse intersectorielle des conclusions de la MIRA et des besoins humanitaires prioritaires.
Coordonnateur de l'évaluation (CE)	<ul style="list-style-type: none"> Supervise la coordination du processus MIRA, favorise la participation des principaux acteurs humanitaires au sein de l'équipe d'évaluation et veille à l'élaboration et à la diffusion des produits de la MIRA. En général, ce rôle est attribué à OCHA, tel que préconisé par le CH¹¹.
L'équipe d'évaluation (EA) ¹² Le CE, le représentant du gouvernement ou une organisation compétente peut co-présider	<ul style="list-style-type: none"> Un groupe interdisciplinaire multisectoriel/sectoriel est chargé de fournir un appui à la conception, à la planification, à la coordination et à l'harmonisation des évaluations ; d'entreprendre les activités de collecte de données primaires et secondaires et de mener les analyses transversales ; et d'élaborer et de diffuser les principaux produits de la MIRA. Le groupe doit représenter l'ensemble des parties prenantes de la MIRA, à savoir le gouvernement, les organismes des Nations Unies, les ONG, les populations affectées (PA) et le secteur privé. Domaines de compétences recherchés : évaluation, statistiques, élaboration de l'évaluation sectorielle des opérations d'urgence, analyse, méthodes de recherche participative et de recherche sur le terrain. Connaissance du contexte local et expertise dans les domaines de la protection et des questions liées au genre (sexospécifiques) et à l'âge.
Agent de gestion de l'information (AGI)	<ul style="list-style-type: none"> Facilite la compilation des informations recueillies avant et pendant la crise ainsi que l'analyse des données secondaires. Assure la coordination du processus de saisie, de compilation et de classement des données relatives à l'évaluation ; vérifie la compatibilité des ensembles de données avec les autres produits d'information et exigences en la matière ; et crée les figures, cartes et diagrammes/graphiques. Fait partie de l'équipe d'évaluation et doit rendre compte au CE.
Coordonnateur sectoriel (CS)	<ul style="list-style-type: none"> Veille à la représentation des membres des groupes sectoriels/secteurs concernés au sein de l'équipe d'évaluation et à leur participation aux activités liées à la planification, à la conception, à la mise en œuvre et à l'analyse et l'examen des données secondaires.
Responsable de l'équipe sur le terrain (RES)	<ul style="list-style-type: none"> Nommé par le CE, le RES dirige les équipes d'évaluation sur le terrain. Veille au respect des normes et procédures convenues pour la collecte des données, l'analyse et les séances de compte-rendu sur le terrain. Veille à ce que les conclusions et les données brutes soient générées et soumises au coordonnateur de l'évaluation dans les délais impartis.
Équipe d'évaluation sur le terrain (EET)	<ul style="list-style-type: none"> Une représentation de l'ensemble des parties prenantes de la MIRA doit être préconisée (à savoir sur le gouvernement, les organismes des Nations Unies, les ONG, les populations affectées et le secteur privé), tout en garantissant une représentation équilibrée homme/femme. Domaines de compétences recherchés : élaboration de programmes d'urgence et collecte de données sur le terrain au niveau sectoriel. Connaissance du contexte local et expertise dans les domaines de la protection, des questions liées au genre et des méthodes participatives. Compétences requises en matière d'analyse et de conduite d'entretiens.

Phases et activités

1^{re} phase du processus MIRA : évaluation préliminaire

L'évaluation préliminaire repose en grande partie sur les données secondaires recueillies avant et pendant la crise. Elle traduit une compréhension commune de la situation de la part de l'ensemble des intervenants humanitaires, notamment en ce qui concerne :

- l'ampleur et le niveau de gravité de la crise ;
- la/les zone(s) concernée(s), le nombre approximatif de personnes touchées et les différents groupes affectés ;
- l'estimation des besoins humanitaires prioritaires des populations sur le court, moyen et long termes ;
- les lacunes en matière d'informations qui devront être prises en compte et corrigées lors de la 2^e phase du processus MIRA.

Figure 5 : Activités menées dans le cadre de la MIRA, en fonction des étapes et des rôles et responsabilités

PROCESSUS	ÉTAPE	RÔLES ET RESPONSABILITÉS		CALENDRIER (JOURS)		
		RES- WPN- SABLE	CONTRIBUTION / PARTICIPATION	1	2	3
1. Lancement et planification du processus MIRA	Approuver et annoncer le lancement de la 1 ^{re} phase du processus MIRA	CH/GOV	EHP			
	Établir/réviser la structure de coordination et désigner les représentants des groupes sectoriels/secteurs	CH/GOV	EHP/CS			
	Identifier les capacités techniques en matière d'évaluation du gouvernement, des groupes sectoriels/secteurs et des autres intervenants humanitaires	CE	EHP/GOV/CS			
	Définir les objectifs et la portée de la MIRA ?	CH/GOV	EHP/CS/EA			
	Adapter le cadre d'analyse MIRA et les méthodologies y afférentes	CE	GOV/CS/EA			
	Constituer une équipe multidisciplinaire pour l'examen des données secondaires	CE	EA/CS			
	Plan and organize a joint analysis	CE	GOV/EA/CS			
2. Examen des données secondaires	Compiler et classer les données secondaires recueillies avant et pendant la crise	CE	GOV/EA/CS			
	Synthétiser les données en fonction des secteurs concernés, avec pour référence le cadre d'analyse MIRA révisé	CE	EA			
	À l'issue d'une analyse intersectorielle conjointe, parvenir à un consensus au sujet des zones les plus durement touchées, des groupes affectés et des besoins	CH/CE	EA, CS, GOV, EHP, PA			
	Approuver les besoins humanitaires prioritaires intersectoriels définis de manière conjointe	CH/GOV	EHP			
	Déterminer, d'un commun accord, si la 2 ^e phase du processus MIRA doit être enclenchée	CH	CE, EA, CS, GOV EHP			
Produit: analyse de la situation	Faciliter l'établissement des priorités et la planification initiale des interventions					
	Guider l'élaboration de la 2 ^e phase du processus MIRA					

2^e phase du processus MIRA : évaluation préliminaire

L'évaluation préliminaire est une évaluation rapide qui permet d'approfondir la compréhension commune de la situation et de l'impact de la crise dans les différents contextes géographiques et/ou sur les groupes affectés. Elle vise à :

- évaluer la portée et la gravité de l'impact de la crise ;
- identifier les besoins humanitaires prioritaires intersectoriels et déterminer l'impact de la crise sur les groupes affectés ou les zones géographiques touchées ;
- établir des prévisions concernant l'évolution de la crise et anticiper les besoins sur le court, moyen et long termes

PROCESSUS	ÉTAPE	RÔLES ET RESPONSABILITÉS		CALENDRIER (JOURS)											
		RES-PON-SABLE	CONTRIBUTION / PARTICIPATION	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
3. Collecte des données primaires	Procéder au lancement de la 2 ^e phase du processus MIRA	CH/GOV	EHP	■											
	Préciser les objectifs et approfondir le cadre d'analyse MIRA sur la base des conclusions formulées à l'issue de la 1 ^{re} phase	CE	EA	■											
	Définir une méthodologie adaptée au contexte local, sélectionner les sites et adapter les outils de collecte de données	CE	EA	■											
	Programmer l'examen continu des données secondaires	CE	EA	■											
	Former et préparer les équipes d'évaluation sur le terrain et organiser des visites sur site	CE	GOV/EA/RES/EET	■	■	■	■								
	Planifier et structurer l'analyse conjointe	CE	GOV/EA/CS			■	■	■							
	Recueillir les données primaires	RES/CE	EA/EET/PA				■	■	■	■	■				
4. Analyse conjointe	Réexaminer et combler les lacunes en matière d'informations à l'aide des nouvelles données primaires et secondaires recueillies	CE	GOV/EA/CS							■	■	■			
	Parvenir à un consensus à l'issue d'une analyse intersectorielle conjointe	CE	GOV/EA/CS/PA									■	■		
	Approuver les besoins humanitaires prioritaires intersectoriels définis de manière concertée	CH	HCT										■		
5. Présentation du rapport et diffusion des résultats	Rédiger la version préliminaire du rapport MIRA	CE	GOV/EA/CS									■	■	■	■
	Publier le rapport MIRA, qui sera adapté au contexte local et au public cible	CE	GOV/EA/CS												■
Produit : rapport MIRA	Faciliter l'établissement des priorités, l'analyse des interventions et les activités ultérieures de planification des interventions stratégiques														
	Faciliter l'établissement des priorités, l'analyse des interventions et les activités ultérieures de planification des interventions stratégiques														

Chapitre 2

Mise en œuvre du processus MIRA

Le présent chapitre décrit les étapes à suivre pour garantir la mise en œuvre efficace du processus MIRA dans les situations d'urgence, du déclenchement du processus MIRA à la notification et à la diffusion des conclusions finales. Ce chapitre examine plus en détail les principales

activités de mise en œuvre. Des orientations plus spécifiques, outils et modèles figurent dans la boîte à outils MIRA qui peut être consultée en ligne à l'adresse suivante : <https://www.humanitarianresponse.info/fr/programme-cycle/space/needs-assessment-mira-toolbox>.

Figure 6 : Processus MIRA

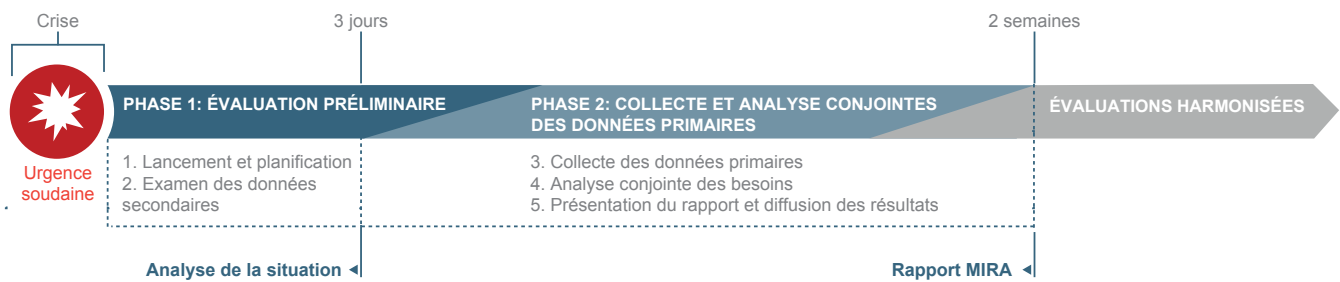


Figure 7 : Principales étapes du processus MIRA et repères chronologiques

ÉTAPES DU PROCESSUS MIRA	PHASE 1			PHASE 2										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1. Lancement et planification	■	■	■											
2. Examen des données secondaires	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3. Collecte des données primaires				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4. Analyse conjointe des besoins		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5. Présentation du rapport et diffusion des résultats			■									■	■	■

1. Lancement et planification du processus MIRA

Au moment d'entreprendre le processus MIRA, une planification rigoureuse et une mobilisation des principales parties prenantes permettent de s'assurer que toutes les questions importantes ont été abordées et que l'ensemble des ressources ont été affectées et sont disponibles.

Le tableau ci-dessous décrit les principales étapes et activités du processus MIRA.

Figure 8 : Activités et étapes du processus MIRA

ÉTAPES	ACTIVITÉS
Prévoir et réviser les mécanismes de coordination	<ul style="list-style-type: none">• Examiner et mettre en œuvre les plans en vigueur, outils existants et enseignements acquis• Identifier les ressources et capacités techniques requises• Établir la structure de coordination de l'évaluation
Définir les objectifs et la portée de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Définir les objectifs initiaux sur la base des faits et hypothèses établis, en tenant compte des zones affectées, du type de danger, des secteurs concernés et des enseignements acquis ; le champ d'application des objectifs initiaux doit être étendu• Convenir, avec les parties prenantes, des objectifs et de la portée de l'évaluation
Identifier les besoins en matière d'informations et adapter le cadre d'analyse MIRA	<ul style="list-style-type: none">• Adapter le cadre d'analyse MIRA au contexte local (voir l'annexe 2)• Définir les catégories de l'analyse en fonction du contexte opérationnel

Application du cadre d'analyse MIRA

Le cadre d'analyse MIRA présenté à la page 4 peut servir de modèle pour l'analyse conjointe¹³.

Avant de poursuivre, les catégories de l'analyse (par exemple, zone urbaine vs rurale) doivent être définies d'un commun accord afin de mieux cibler les travaux d'analyse

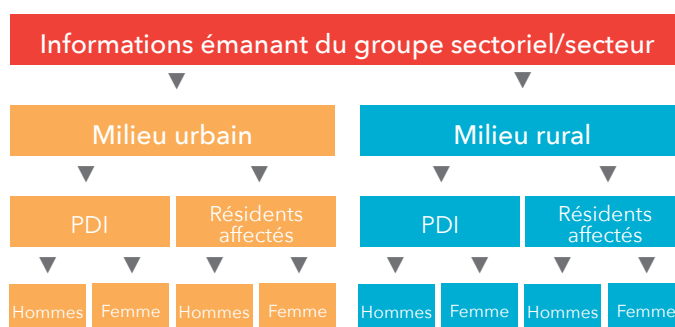
et d'identifier les méthodes permettant de ventiler et de comparer les résultats. Les catégories retenues permettent de mieux délimiter l'analyse. Les deux catégories les plus couramment utilisées pour l'analyse en vue de la MIRA sont les caractéristiques géographiques et les groupes de population (voir la figure 9). Toutes les catégories peuvent faire l'objet d'une analyse comparative. Les exemples ci-dessous sont fournis à titre indicatif.

Figure 9 : Catégories les plus couramment utilisées pour l'analyse en vue de la MIRA

CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES	SEGMENT(S) DE POPULATION OU CARACTÉRISTIQUES DU/DES GROUPE(S)
<p>Zone administrative</p> <p>(par ex., province A vs Province B)</p> <ul style="list-style-type: none"> Quelle province a subi le plus de dégâts suite au passage du typhon ? 	<p>Groupes affectés</p> <p>(par ex., PDI/résidents affectés)</p> <ul style="list-style-type: none"> Certains groupes sont-ils plus affectés ou plus exposés aux risques que d'autres ? Comment les différents groupes font-ils face à la situation d'urgence ?
<p>Milieu</p> <p>(par ex., zone urbaine/rurale, côtière/à l'intérieur des terres)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les dégâts subis par la population sont-ils différents en fonction de la zone affectée ? Les populations ont-elles accès aux biens et aux services (par ex., aux marchés) ? 	<p>Groupes vulnérables</p> <p>(par ex., les personnes âgées, les personnes handicapées, les groupes socialement exclus, les LGBTi, les femmes/adolescents chefs de famille)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les sous-groupes de population sont-ils affectés différemment ? Dans quelle mesure ? Les vulnérabilités existantes sont-elles exacerbées par la crise ? Dans quelle mesure ?
<p>Distance</p> <p>(par ex., distance par rapport à la trajectoire de la tempête, à la zone de conflit ou à l'épicentre du séisme)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les besoins humanitaires sont-ils plus importants à proximité de l'œil du cyclone que dans les autres zones ? Les habitants des zones les plus touchées sont-ils plus affectés que les autres ? 	<p>Groupes socioéconomiques</p> <p>(par ex., les agriculteurs/salariés, groupes religieux, groupes ethniques)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les pêcheurs sont-ils plus affectés par le tsunami que les agriculteurs ? Certains groupes sont-ils plus affectés en raison de leur origine ethnique, de leur religion ou de leur niveau de pauvreté ?
<p>Composante</p> <p>(par ex., les zones géographiques densément peuplées situées à 50 km à la ronde de l'épicentre du séisme vs autres zones géographiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> L'impact humanitaire est-il plus important dans les zones côtières affectées par le raz-de-marée ou dans les zones à l'intérieur des terres balayées par des vents violents ? 	<p>Sexe et âge</p> <p>(par ex., les jeunes enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les femmes et les hommes sont-ils affectés différemment en fonction de leur groupe d'âge ? Dans quelle mesure les inégalités existantes entre les sexes contribuent-elles à accroître les vulnérabilités au sein de la population ? La crise renforce-t-elle les discriminations fondées sur le genre/l'âge ? Les besoins prioritaires des hommes sont-ils différents de ceux des femmes ?

En raison des contraintes de temps et logistiques, il est important de simplifier le processus d'analyse. Le nombre de catégories pour l'analyse doit être déterminé en tenant compte des capacités existantes en matière d'analyse et de collecte de données pour ne pas surcharger les équipes responsables de la collecte et de la ventilation des données. En général, il convient de limiter le plan de ventilation à deux ou trois catégories, divisées en sous-catégories, comme illustré par la figure 10.

Figure 10 : Exemple de plan de ventilation des données



2. Examen des données secondaires

Les données secondaires sont indispensables à la mise en œuvre de la MIRA, d'autant plus lorsque les activités de collecte de données sur le terrain sont entravées par un accès difficile et des ressources insuffisantes.

Ces données fournissent des informations plus détaillées et servent de références pour la comparaison des données primaires. L'examen des données secondaires lors de la 1^{re} phase du processus vise à identifier les lacunes et les besoins ultérieurs en matière d'informations. Quant à l'examen des données secondaires lors de la 2^e phase du processus, il permet de compléter et d'approfondir les données recueillies sur le terrain.

L'examen des données secondaires lors de la 1^{re} phase du processus permet d'établir, en trois jours, une analyse de la situation à l'attention de l'EHP ; cette analyse guidera la planification des interventions initiales. Les données secondaires doivent faire l'objet d'un examen continu tout au long du processus (1^{re} et 2^e phases).

L'examen des données secondaires repose sur l'analyse des données secondaires recueillies avant et pendant la crise.

Données secondaires recueillies avant la crise

- Elles fournissent des informations générales sur les problèmes, vulnérabilités et risques préexistants.
- Les données historiques permettent d'identifier des tendances au niveau des besoins prioritaires. En outre, les interventions menées par le passé fournissent des éléments d'observation permettant de déterminer dans quelle mesure les différents groupes sont susceptibles d'être affectés.
- Elles servent de données de base pour évaluer l'impact de la crise et permettent d'établir une distinction claire entre l'impact de la crise et les besoins chroniques ou préexistants.

Données secondaires recueillies pendant la crise

- Permettent de mieux comprendre les conséquences de la crise actuelle et, une fois comparées avec les informations recueillies avant la crise, permettent de déterminer l'impact réel.

COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ANALYSE

L'analyse des données doit être effectuée par des agents bénéficiant d'une expérience solide dans le domaine des urgences humanitaires et d'une connaissance approfondie du pays concerné. Ils doivent procéder à l'analyse des données sous la supervision d'un coordonnateur de l'évaluation expérimenté, et avec l'appui des groupes sectoriels/secteurs ainsi que des interlocuteurs. Lorsque les ressources nationales sont limitées, la collecte des données peut être effectuée à distance, puis examinée par des experts présents dans le pays.

Compétences requises :

- Une bonne connaissance des principales sources d'informations disponibles dans le pays
- Une capacité à référencer et classer un grand nombre d'informations dans des formats différents
- Aptitudes à faire des recherches structurées et organisées sur Internet
- Compétences en matière de production de rapports et de synthèse des informations

Figure 11 : Étapes pour l'examen et l'analyse des données secondaires

ÉTAPE	OBJECTIFS	ACTIVITÉS
Compiler	<ul style="list-style-type: none"> Localiser, suivre et compiler les informations recueillies avant et pendant la crise 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les sources disponibles : médias, gouvernement, données du bureau national de la statistique, évaluations en cours et réalisées par les groupes sectoriels/secteurs et télédétection (remote sensing)
Organiser	<ul style="list-style-type: none"> Référencer les informations pour les rendre facilement exploitables et les regrouper en fonction des thèmes retenus pour la MIRA et des catégories identifiées pour l'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les métadonnées telles que la date, la situation géographique, le secteur et les groupes affectés, et les niveaux de fiabilité et de gravité Établir et mettre en application des normes et procédures en matière de gestion des données (par ex., P-codes, outil pour l'enregistrement des données secondaires, registre d'évaluation)
Valider	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer si les informations peuvent être facilement exploitables : pertinence et exhaustivité Déterminer si les informations sont valides : fiabilité et crédibilité 	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que les données recueillies sont adaptées à l'usage prévu, et vérifier la taille, la présentation et la période couverte par le corpus de données, etc. Vérifier les références des sources de données, identifier les risques de biais éventuels et consulter les rapports de précision Évaluer la véracité des différentes sources d'information
Consolider	<ul style="list-style-type: none"> Synthétiser les données en regroupant les données similaires et formuler les conclusions 	<ul style="list-style-type: none"> Synthétiser les conclusions par zone géographique, par groupe et par secteur affectés
Analyser	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une analyse sectorielle par des experts en la matière provenant des organisations compétentes ou des groupes sectoriels et par des représentants des populations affectées L'analyse conjointe doit permettre d'identifier les besoins prioritaires intersectoriels et les lacunes en matière d'informations 	<ul style="list-style-type: none"> Se servir du cadre d'analyse MIRA comme fondement pour l'analyse et l'interprétation des données entre les secteurs et au sein même de chaque secteur

3. Collecte des données primaires

Sur la base des recommandations formulées au cours de l'évaluation préliminaire, le CH/l'EHP détermineront s'il convient de procéder à une évaluation au cours de la 2^e phase du processus MIRA, dont une évaluation sur le terrain à des fins de collecte de données primaires lors de visites organisées dans les zones affectées et d'entretiens auprès des communautés affectées. L'objectif consiste à combler les lacunes en matière d'informations identifiées au cours de la 1^{re} phase du processus MIRA et/ou à vérifier sur le terrain les résultats consolidés et les besoins humanitaires prioritaires mis en évidence.

Selon les lacunes identifiées, la portée et la méthodologie sont définies par l'équipe d'évaluation, sous la direction du coordonnateur de l'évaluation. Les paramètres contextuels (risques et opportunités) doivent être pris en compte au cours de l'élaboration du plan d'évaluation.

Clarification des objectifs et des besoins en matière d'informations

1. Objectifs et portée

- Définir autant d'objectifs généraux que d'objectifs spécifiques. L'évaluation doit être ciblée et ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins en matière d'informations de toutes les parties prenantes.
- Les objectifs et la portée doivent être définis d'un commun accord.
- Ils doivent au moins tenir compte des secteurs à évaluer et de la portée géographique, mais aussi des groupes ciblés, des décisions devant être clarifiées et du calendrier établi.

Tout changement apporté aux objectifs et à leur portée doit être communiqué à l'ensemble des parties prenantes. Il convient de discuter des questions liées aux données et de déterminer comment celles-ci seront abordées. Ces questions devront figurer dans les termes de référence de la MIRA.

2. Clarifier les besoins en matière d'informations et préciser le cadre d'analyse MIRA en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.
- Définir les catégories de l'analyse en fonction du contexte, l'objectif étant de cibler au maximum la collecte et l'analyse des données.

Élaboration d'un plan d'analyse

En se basant sur le cadre d'analyse de la MIRA révisé et adapté, élaborer le plan d'analyse en précisant les données à recueillir, où et comment accéder aux informations (données primaires et/ou secondaires) et les types d'analyse et de comparaison requis pour interpréter ces informations (par ex., comparaisons par zone géographique ou par groupe affecté, évolution au fil du temps, etc.).

Le plan d'analyse doit être mis au point avant d'élaborer l'/les outil(s) de collecte de données afin de recueillir uniquement les informations utiles et nécessaires. Cela permet également de déterminer la faisabilité de l'évaluation. Ce n'est qu'après avoir analysé l'ensemble des besoins en matière d'informations et les ressources disponibles que l'évaluation peut être réalisée tel que prévu au départ.

PRINCIPAUX PARAMÈTRES CONTEXTUELS

- La/les décision(s) à clarifier et le calendrier établi détermineront le type d'information à recueillir, les délais prescrits, l'unité d'échantillonnage (par ex., au niveau de la communauté ou du groupe affecté) et le niveau de détail des données.
- Les caractéristiques et la dynamique de la crise détermineront la durée des activités de collecte de données et le type ainsi que la fréquence des mises à jour des rapports (privilégier plusieurs comptes-rendus au lieu de rapports ponctuels si le contexte est particulièrement dynamique).
- Les conditions de sécurité et le principe « Ne causer de tort à personne » (en anglais Do no harm) détermineront le niveau de confidentialité des activités de diffusion de l'information et les questions susceptibles d'être posées.
- Les informations d'ores et déjà disponibles détermineront la portée de la collecte des données primaires (par ex., si les mécanismes de suivi existants fournissent des informations concernant un secteur en particulier, il n'est pas nécessaire d'inclure de questions à ce sujet dans les questionnaires).
- Les capacités d'évaluation existantes (comme les technologies utilisées, les formations proposées et les compétences des enquêteurs) ainsi que les ressources disponibles dans le pays (comme les réseaux et plates-formes de transport) détermineront le niveau de complexité du questionnaire (par ex., certaines questions nécessitent un niveau d'expertise dans le secteur concerné et ne peuvent pas être traitées par des agents non spécialisés), le nombre de sites d'évaluation accessibles et l'unité d'échantillonnage (par ex., s'il convient de procéder à l'évaluation au niveau de la zone géographique concernée ou au niveau du groupe affecté).

Figure 12 : Exemple de plan d'analyse - extrait de la section « détérioration matérielle des principales infrastructures et pertes encourues »

THÈME	INFORMATION/ INDICATEUR	DONNÉES REQUISES	SOURCES DE DONNÉES	ANALYSE ET COMPARAISON
Ampleur des dégâts matériels liés aux infrastructures	<p>Ampleur des dégâts au niveau des bâtiments privés (maisons, immeubles, etc.)</p> <p>Ampleur des dégâts au niveau des infrastructures publiques (écoles, établissements de santé, etc.)</p>	<p>Pourcentage d'infrastructures endommagées (en fonction de l'ampleur des dégâts)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun dommage • Dommage mineur • Dommage modéré • Dommage important • Destruction totale 	<p>Données secondaires (fournies par des agents du gouvernement provincial ou communal, des bénévoles, etc.), données de l'agence nationale de gestion des catastrophes et d'UNOSAT, données « collaboratives » (technique du crowdsourcing)</p> <p>Données primaires (niveau communautaire), observation directe et entretiens auprès des principaux informateurs)</p>	<p>Ampleur des dégâts dans les zones urbaines vs rurales</p> <p>Présentation : histogramme empilé</p> <p>À insérer dans le chapitre 2 du rapport intitulé « Dommages et pertes »</p>

Méthodologie et outils

L'arbre de décisions présenté à la figure 13 vient étayer les décisions liées aux variables pour l'élaboration du rapport lors de la 2^e phase du processus MIRA. Ainsi, il convient de tenir compte des délais, des capacités et des ressources disponibles, mais aussi des conditions d'accès sur le terrain, de la sécurité des personnes interrogées et des informations d'ores et déjà disponibles.

Outils de collecte de données

- De nombreux outils de collecte de données peuvent être utilisés dans le cadre du processus MIRA. Au moment de la sélection et de l'élaboration des outils, il est important de s'assurer que ceux-ci tiennent compte des exigences en matière d'information et qu'ils sont en adéquation avec le plan d'analyse.
- Utiliser un questionnaire semi-structuré lorsque peu d'informations sont disponibles au sujet de la crise, afin de tenir compte d'une pluralité de facteurs et d'établir une base de connaissances solide.
- Lorsque l'on dispose d'un plus grand nombre d'informations au sujet de la crise, des questionnaires plus structurés peuvent être utilisés.

Techniques de collecte de données

La collecte des données doit être réalisée par le biais de différentes techniques, à savoir des observations directes (OD), des entretiens auprès des principaux informateurs (EPI) et des discussions de groupes avec les membres des communautés (DGC)¹⁴. Se reporter à la figure 14 pour de plus amples informations sur la mise en application, la finalité et l'utilisation de chacune de ces techniques.

Le recours à un ensemble de diverses techniques aux fins de l'évaluation est indispensable pour garantir des données de qualité et adopter une approche tenant compte des critères liés à l'âge, des disparités entre les sexes et d'une pluralité de facteurs. La triangulation des données peut reposer sur une combinaison de diverses techniques de collecte de données ; l'utilisation d'une variété de sources de données (par ex., différents informateurs comme les dirigeants locaux, les enseignants, les agents de santé, etc.) ; le recours à des enquêteurs/évaluateurs provenant de divers horizons et/ou de sexe différent ; et la conciliation de différents points de vue et facteurs pour interpréter les observations (comme la protection, le genre ou l'âge).

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

- Examiner systématiquement les outils et les plans existants ou utilisés par le passé, et déterminer comment exploiter au mieux les ressources d'ores et déjà disponibles.
- Un même modèle ne peut convenir à toutes les situations. C'est pourquoi il est important de prendre le temps d'adapter les outils de collecte de données en fonction des résultats de l'examen des données secondaires, du cadre d'analyse et du contexte opérationnel. De même, ne pas oublier de traduire les textes dans la/les langue(s) locale(s), de tester les outils sur le terrain et de les adapter/améliorer, le cas échéant.
- Limiter le nombre de questions à poser lors des visites sur le terrain et veiller à ne pas recueillir d'informations d'ores et déjà disponibles auprès d'autres sources, ou qui ne peuvent être compilées et analysées dans les délais escomptés. Ne pas chercher à obtenir des informations trop détaillées.
- Veiller à ce que les priorités exprimées par les populations et celles identifiées par les équipes d'évaluation soient prises en compte de manière systématique et homogène ; leurs points de vue sont tout aussi importants.

Figure 13 : Variables pour l'élaboration du rapport lors de la 2^e phase du processus MIRA

1^{re} phase : examen des données secondaires

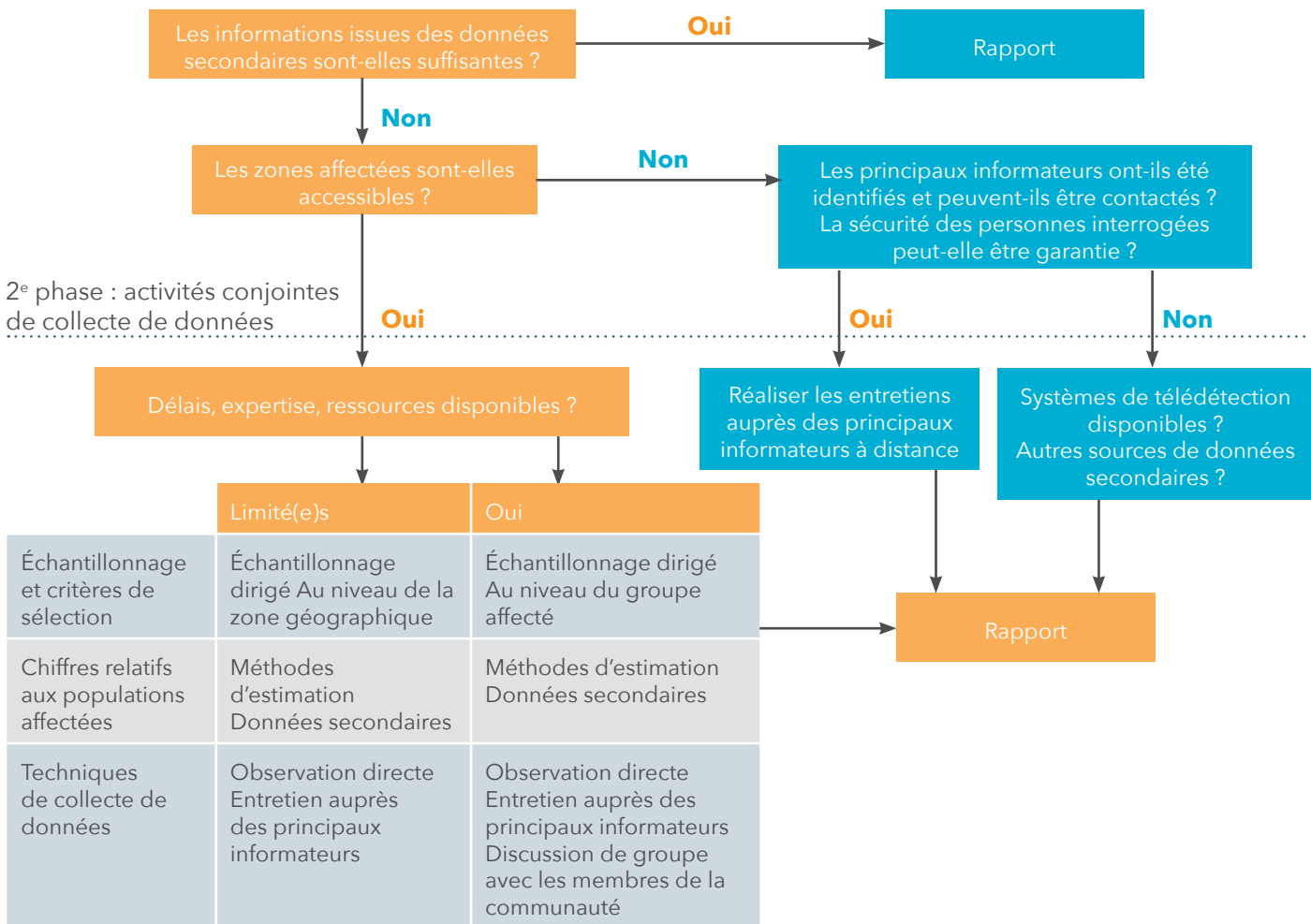


Figure 14 : Techniques de collecte de données

TYPE	MOYENS D'OBSERVATION	GROUPE DE PERSONNES À INTERROGER
Entretiens auprès des principaux informateurs (EPI)	Questionnaire (semi-)structuré adapté à la technique de collecte de données et aux informations susceptibles d'être communiquées par les personnes interrogées	Individus ayant des connaissances précises et préalables de certains aspects de la communauté (par ex., dirigeants communautaires, agriculteurs, membres de groupes de femmes, agents de santé)
Observation directe (OD)	Observation structurée (en recherchant) et non structurée (en regardant) : bruits, odeurs, impressions visuelles, goût, toucher	Non applicable
Discussions de groupes avec les membres des communautés (DGC)	Entretien auprès d'un groupe d'individus afin d'obtenir des informations sur leurs conditions de vie, situations, expériences ou impressions par le biais de discussions de groupes	Petits groupes de population ayant un certain nombre de caractéristiques en commun (par ex., âge, sexe)

Technologies mobiles pour la collecte des données

Le recours à des technologies mobiles (comme les smartphones, tablettes et ordinateurs portables) à des fins de collecte de données est une méthode de plus en plus utilisée. La collecte mobile de données peut réduire considérablement le risque d'erreurs au moment de la saisie des données, faire gagner du temps et réduire le nombre de ressources nécessaires à la préparation des données recueillies sur le terrain à des fins d'analyse. Par ailleurs, les technologies mobiles rendent la collecte de données plus souple et modulable.

La décision de recourir aux technologies mobiles pour la collecte des données aux fins de la MIRA doit être fondée sur :

- l'environnement des TIC dans la zone faisant l'objet de l'évaluation (par ex., couverture réseau, accès à l'électricité) ;
- les capacités techniques des parties prenantes de la MIRA à adapter rapidement les technologies si le système n'a pas été mis en place au cours de la phase 0 du processus MIRA (activités de préparation).

Sélection du site et groupes cibles

Il est conseillé de procéder à un échantillonnage dirigé¹⁵ afin de tenir compte des répercussions diverses et variées de la crise sur les groupes de population et, par-là, d'intégrer les différents types et niveaux d'impact dans l'évaluation.

Dans le cadre de la 2^e phase du processus MIRA, l'échantillonnage dirigé doit cibler la communauté/ les groupes affectés. Pour les évaluations menées au tout début d'une crise de grande ou moyenne ampleur comme la MIRA, il faudra forcément trouver un équilibre entre la diversité de l'échantillon et l'efficacité et le caractère opportun de la collecte des données.

RECOMMANDATIONS POUR LA SÉLECTION DU SITE

- Limiter le nombre de sites à visiter afin de permettre à l'équipe de passer plus de temps sur place et de recueillir des données de meilleure qualité.
- Savoir quand s'arrêter. Lorsqu'un même schéma se reproduit, ne pas s'obstiner à continuer.
- Un échantillon dirigé ne peut représenter l'ensemble de la population affectée. Par conséquent, les résultats ne peuvent pas être interpolés/extrapolés pour l'ensemble de la population visée. Pour autant, l'échantillon dirigé fournit des informations cruciales sur les zones et groupes les plus/moins affectés et facilite la vérification des informations d'ores et déjà disponibles.
- Lorsque la zone touchée est étendue sur le plan géographique, se baser sur une unité d'échantillonnage de niveau supérieur, comme les sous-districts, municipalités ou communes.

Équipes d'évaluation des ressources sur le terrain

La structure et la taille de l'équipe d'évaluation varient en fonction de la portée de l'évaluation, de la quantité d'informations à recueillir, de la nature de la crise et du lieu de l'évaluation. Dans certains cas, plusieurs équipes devront être mobilisées et disposer de ressources. Le coordonnateur de l'évaluation est tenu d'anticiper et de prévoir les ressources humaines, financières et matérielles susceptibles d'être mises à disposition par les partenaires ou provenant de contributions en nature.

- Veiller à ce que la collecte de l'ensemble des données soit réalisée par des agents qualifiés et expérimentés et que les mécanismes de coordination appropriés aient bien été mis en place en impliquant les parties prenantes et le gouvernement.
- S'il y a lieu, inviter les principaux acteurs nationaux à rejoindre l'équipe d'évaluation. Cela permet non seulement de recourir aux canaux d'information existants, y compris à de nombreux experts implantés dans le pays, mais aussi de s'assurer que le processus d'évaluation s'appuie sur les ressources et les mécanismes existants et peut servir à étayer les décisions prises au niveau national.

Organisation des visites sur le terrain

- Veiller à ce que les équipes disposent des moyens logistiques et du cadre administratif nécessaires pour mener l'évaluation sur le terrain ; cela inclut les règles de procédure opérationnelles et les recommandations en matière de sécurité.
- S'assurer que les équipes présentes sur le terrain ont pris connaissance du plan de sélection du site et de la procédure à suivre au cas où le groupe cible ou le site s'avéraient inaccessibles.

Prévoir les éléments suivants au jour le jour :

- sites à visiter ;
- quantité d'informations à recueillir ;
- moyens permettant d'impliquer les autorités locales ;
- organisation de réunions d'équipe et révision des responsabilités.

RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DES ÉQUIPES D'ÉVALUATION SUR LE TERRAIN

- Tenir compte de la taille, de la composition, des compétences, du contexte et des contraintes/préconceptions auxquelles font face les membres de l'équipe. Plus l'équipe est qualifiée et expérimentée, plus les résultats de l'évaluation seront précis et fiables.
- Dans la mesure du possible, assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes, mettre en avant la diversité ethnique, disposer d'un ensemble de compétences complémentaires et pluridisciplinaires et garantir la participation de l'ensemble des organisations concernées.
- Fournir à tous les membres de l'équipe d'évaluation (y compris aux chauffeurs et aux traducteurs) des instructions, une structure hiérarchique et des descriptions de poste claires pour qu'ils comprennent leurs responsabilités et les objectifs poursuivis.
- Former tous les membres de l'équipe, même s'ils maîtrisent et connaissent déjà le processus d'évaluation, les stratégies d'échantillonnage, les codes de conduite, les consignes pour la collecte des données, les formulaires pour la saisie des données, le principe « Ne causer de tort à personne », l'importance de définir des attentes réalistes, la responsabilité à l'égard des populations affectées, etc.
- S'assurer que les équipes savent comment impliquer les communautés de manière appropriée et réagir en cas d'urgence.
- Si nécessaire, demander à l'équipe d'évaluation sur le terrain de diffuser les informations humanitaires importantes aux communautés.

Mesures concrètes pour inclure les critères liés à l'âge, au sexe et à la diversité

Les femmes et les hommes contribuent à leur manière aux évaluations en fournissant des informations différentes mais tout aussi précieuses. Ainsi, les hommes, notamment les dirigeants communautaires, sont souvent mieux placés pour fournir des informations sur les caractéristiques démographiques et le niveau de sécurité au sein de la zone concernée. En revanche, les femmes, en tant que principales pourvoyeuses de soins, savent mieux qui sont les personnes les plus touchées et vulnérables. Ainsi, les femmes détiennent souvent des informations auxquelles les hommes n'ont pas accès, notamment au sujet des risques en matière de protection.

- + Interroger autant de femmes que d'hommes (par le biais d'entretiens auprès des principaux informateurs ou de discussions de groupes avec les membres de la communauté) afin de tenir compte des besoins et des priorités de l'ensemble de la population.
- + Solliciter l'aide des principaux informateurs issus de différents groupes ou communautés pour déterminer quelles sont les perceptions différentes de chaque catégorie de population vis-à-vis de la situation.
- + Analyser les questions et les thèmes présentant un intérêt pour les personnes socialement exclues ou autres groupes vulnérables.
- + Analyser les besoins en matière d'informations des principaux informateurs, des différents groupes ou communautés (comment obtenir ces informations, qu'ont-ils besoin de savoir et quelles sont les sources qu'ils considèrent dignes de confiance ?).
- + Collaborer avec des ONG ou réseaux spécialisés qui travaillent auprès des populations difficiles à atteindre.
- + Faire appel à des structures autonomes, comme des groupes de jeunes et de femmes, en tant que sources d'informations pour l'évaluation.
- + Classer les problèmes et les solutions en fonction de critères liés au sexe, à l'âge et à la diversité, en tenant compte des priorités exprimées par les populations.
- + Aux fins de l'évaluation, interroger différents segments de population de manière simultanée (par ex., au cours de discussions de groupes avec les hommes ou les femmes d'une même communauté) afin d'éviter que les membres d'un groupe imposent leurs vues sur ceux de l'autre groupe et de s'assurer que les opinions de chacun sont effectivement prises en compte.
- + Dans la mesure du possible, veiller à ce que les entretiens soient menés dans un cadre privé.

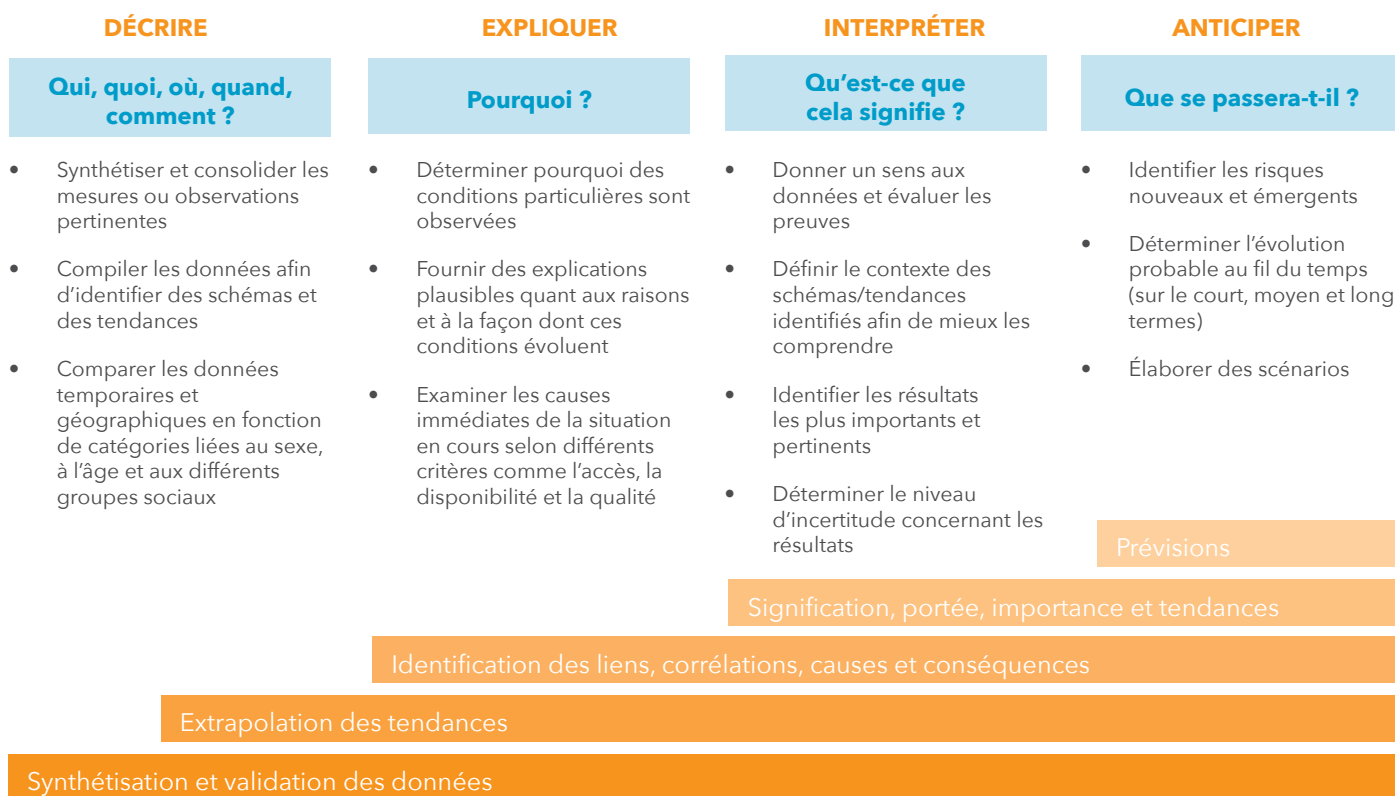
4. Analyse conjointe des besoins

Le processus d'analyse

Le processus d'analyse consiste à identifier et décrire les schémas ou tendances relatifs aux données ainsi que les liens et rapports existants entre les événements et les conditions observés sur le terrain ou émanant des sources d'informations. L'analyse doit être fondée sur les données primaires et secondaires disponibles.

La collecte et l'analyse des données doivent être réalisées de manière continue. Les nouvelles données recueillies sont comparées et évaluées par rapport aux données précédentes afin d'identifier, de confirmer ou de contredire les schémas et tendances mis en évidence. La figure 15 propose un aperçu des différentes étapes de l'analyse (qui consistent à décrire, expliquer, interpréter et anticiper).

Figure 15 : Étapes de l'analyse



RECOMMANDATIONS POUR L'ANALYSE

- Prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener à bien l'analyse. De même, savoir quand s'arrêter, car une infinité de combinaisons de facteurs peuvent être étudiées et comparées.
- Il n'existe pas de modèle ou de « formule » unique pour l'analyse des besoins intersectoriels. Le volume et la qualité des données varient selon le contexte et permettent de déterminer le type d'analyse susceptible d'être mené.
- Mettre en évidence les lacunes et les limites des données et de l'analyse dans le rapport MIRA.
- Identifier la nature des problèmes ainsi que les éléments déterminants de l'existence et de l'évolution des besoins. Repérer les liens intersectoriels et multisectoriels éventuels.

Mesures concrètes pour inclure le principe de responsabilité à l'égard des populations affectées

La responsabilité à l'égard des populations affectées (AAP, de l'anglais Accountability to affected populations) consiste à s'assurer que les opinions et les contributions des personnes affectées sont réellement prises en compte à toutes les étapes du cycle de programme humanitaire, y compris l'importance de communiquer avec les communautés. Les mesures suivantes doivent être prises pour faire en sorte que les voix des populations affectées soient entendues dans le cadre du processus MIRA :

- + Identifier les besoins humanitaires correspondant aux points de vue exprimés par les populations affectées, et ce en tenant compte de critères liés à l'âge, au sexe et à la diversité sous tous ses aspects.
- + Évaluer les besoins en matière d'informations et les sources d'informations dignes de confiance et fiables aux yeux des populations affectées.
- + Impliquer les organisations communautaires et les communautés locales dans le processus d'évaluation.
- + Garantir la participation des populations affectées aux processus d'analyse.
- + Diffuser les résultats de l'évaluation aux communautés à l'aide de différents moyens de communication (par ex. dans des messages publicitaires à la radio, sur des sites Web locaux et des forums de discussion publics en vue d'informer les communautés).
- + Veiller à ce que le rapport final soit largement diffusé et puisse être facilement consulté par les populations affectées dans la/les langue(s) locale(s).

Mise en œuvre de l'analyse conjointe

Aux fins du présent document, l'analyse conjointe est désignée comme le processus au cours duquel les résultats d'une évaluation liée aux besoins humanitaires font l'objet d'une analyse menée par différentes parties prenantes. Ce processus vise à :

- parvenir à une compréhension commune de la situation humanitaire ;
- valider les résultats de l'évaluation ;
- favoriser l'appropriation des résultats ;
- définir, d'un commun accord, les besoins prioritaires.

Des données similaires peuvent être interprétées de manière différente par des spécialistes aux compétences et domaines d'intérêt divers et variés. Les partenaires concernés des différents secteurs/groupes sectoriels doivent être impliqués afin de s'assurer que tous les points de vue exprimés sont compris et pris en compte.

L'analyse des données et, plus précisément, le processus de hiérarchisation des besoins, doivent être réalisés par des agents maîtrisant parfaitement la méthodologie de l'évaluation et au fait de ses limites, des résultats et du contexte, et possédant des compétences spécialisées dans différents domaines et, notamment, dans l'élaboration de programmes humanitaires d'urgence.

L'analyse sectorielle consiste à consolider, traiter et analyser les données recueillies pour chaque groupe sectoriel/secteur. Les équipes du groupe sectoriel/secteur concerné convertissent les analyses des données en besoins, groupes et zones géographiques prioritaires, qui sont synthétisés en adéquation avec le cadre d'analyse, le plan d'analyse et le processus MIRA. Par ailleurs, les données d'observation et les informations doivent être recoupées et vérifiées afin de relever les incohérences, de confirmer les résultats et d'identifier les lacunes en matière d'informations.

L'analyse intersectorielle facilite les discussions en réunissant les parties prenantes de la MIRA afin de partager et consolider les données, informations et connaissances intrasectorielles et intersectorielles de manière structurée, d'identifier les questions transversales et de parvenir à une vision commune de la situation et des groupes, zones géographiques et besoins humanitaires prioritaires.

Figure 16 : Atelier en vue de l'analyse conjointe

Définir les objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Redéfinir les objectifs et s'assurer que la portée de l'analyse est comprise par l'ensemble des participants• Identifier les concepts clés et convenir des modes de prise de décisions (vote, majorité, etc.)
Décrire la situation	<ul style="list-style-type: none">• Présenter les résultats obtenus et les questions soulevées au sein de chaque groupe sectoriel/secteur conformément au cadre d'analyse MIRA• Comparer les conditions, statuts et risques actuels par rapport aux interventions en cours ou prévues et au niveau d'accès aux populations affectées• Discuter des événements à venir ou de l'évolution potentielle de la crise afin de consolider les acquis pour l'élaboration des scénarios
Parvenir à un consensus	<ul style="list-style-type: none">• Les participants doivent fournir des données d'observation afin d'étayer leurs points de vue et de confirmer leur niveau de confiance vis-à-vis de l'analyse et de l'interprétation des données• Consigner les données d'observation et les conclusions présentées, y compris les opinions divergentes
Identifier, d'un commun accord, les besoins humanitaires prioritaires	<ul style="list-style-type: none">• Rapporter les priorités identifiées (zones, secteurs et groupes) et mettre en évidence les besoins des personnes les plus vulnérables, même si ceux-ci ne sont pas considérés comme prioritaires à l'échelle nationale• Mettre en exergue les lacunes en matière d'informations (car des vulnérabilités importantes pourraient en découler)• Se baser sur les enseignements tirés pour identifier les risques• Adopter une approche holistique afin d'identifier et de hiérarchiser les besoins intersectoriels

5. Présentation du rapport et diffusion du produit

Le rapport MIRA doit être élaboré afin d'étayer la planification des interventions stratégiques et les procédures d'appel. Il permet aux décideurs (dont les équipes humanitaires de pays, les représentants et membres des groupes sectoriels/secteurs, le gouvernement et les donateurs) de mieux cerner la nature et la dynamique de la crise et de mieux comprendre et définir les priorités humanitaires stratégiques.

Documentation des données et des méthodes

- Définir les limites exactes
- Décrire la méthodologie (y compris les méthodes préconisées, les hypothèses formulées au cours de l'élaboration des scénarios et les moyens permettant d'aboutir aux conclusions présentées)
- Fournir des informations sur les données et les méthodes de collecte et d'analyse

Partage des conclusions et des données

La stratégie de diffusion des résultats doit hiérarchiser l'information selon différents niveaux de détails, formats et canaux de communication au moyen d'une série de rapports, notes ou comptes-rendus destinés à différents publics. Dans un contexte d'insécurité, le rapport MIRA peut contenir des informations délicates qui ne peuvent être divulguées. Des méthodes adaptées au contexte opérationnel doivent être adoptées pour le partage et la protection des données. L'échange insuffisant d'informations peut se traduire par des programmes médiocres et inefficaces, des doubles emplois au niveau des évaluations et, par conséquent, la lassitude des populations affectées à l'égard des évaluations.

RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉSENTATION DU RAPPORT

- Faire preuve de précision et de transparence au sujet des limites de l'analyse, des méthodes utilisées et du niveau de confiance vis-à-vis des résultats.
- Dans la mesure du possible, mettre les questionnaires, outils, listes de vérification et autres documents à la disposition du public en expliquant comment ceux-ci ont été utilisés au cours de l'évaluation.
- Se fonder sur des hypothèses mais préciser lorsque celles-ci diffèrent des faits ou des informations avérées. Faire la distinction entre les faits/observations et les jugements/interprétations.
- Définir les termes clés afin d'éviter les malentendus et les interprétations divergentes. Utiliser les termes et normes en vigueur, par ex. les normes SPHÈRE. Éviter le jargon et les termes techniques.
- Veiller à ce que le rapport décrive dans quelle mesure les femmes, les hommes et les différents groupes d'âge ont été affectés.
- Lorsque les chiffres relatifs aux populations affectées sont basés sur des estimations, expliquer la méthode utilisée pour parvenir à la fourchette de valeurs ou au nombre final. Être explicite et précis. Revérifier les chiffres présentés. Consigner les sources et autres métadonnées.
- Inclure des cartes et utiliser des méthodes de visualisation des données pour faciliter la compréhension.
- Présenter les informations de la manière la plus simple possible tout en s'assurant qu'aucune information n'a été omise. Éviter de répéter les informations.
- Énoncer clairement les résultats. Reformuler les conclusions en utilisant des mots simples à comprendre et insister sur la valeur ajoutée. Présenter les principaux résultats de manière concise et claire dans un résumé analytique. Il est préférable de se limiter à quelques messages clés pour transcrire les résultats de l'évaluation.
- La diffusion des résultats est un processus continu. Les produits doivent être régulièrement mis à jour. Dans la mesure du possible, faire en sorte que les informations soient accessibles en ligne et que toutes les parties prenantes puissent les consulter.
- Diffuser les résultats aux communautés affectées et aux autorités nationales afin de les responsabiliser.
- Lors de la formulation des conclusions, s'assurer que les différents besoins de la population en matière d'assistance et de protection sont mis en évidence de façon à étayer l'analyse des interventions, qui doit être fondée sur des données d'observation.
- Identifier les lacunes en matière d'informations, ou les zones d'ombre, ainsi que les besoins pour les phases ultérieures de l'évaluation.
- Reconnaître les efforts des parties prenantes impliquées.

ANNEXES

Annex 1 : préparation de la MIRA

Les activités de préparation aux fins de l'évaluation permettent de s'assurer que les informations opportunes, pertinentes et de qualité nécessaires à la mise en œuvre d'interventions efficaces dès les premiers jours qui suivent l'apparition d'une crise sont disponibles et facilement accessibles.

Les directives relatives à la planification de mesures d'urgence de l'IASC et les directives relatives à la préparation aux mesures d'intervention d'urgence¹⁶ fournissent des instructions pratiques sur le renforcement des activités de préparation.

La planification des activités de préparation permet d'intervenir dans les plus brefs délais en cas de situation d'urgence. Elle doit être réalisée avec l'appui des autorités nationales, et en partenariat avec d'autres acteurs de l'aide humanitaire et du développement.

La planification des évaluations préliminaires consiste à :

- identifier les organismes/organisations qui participeront aux activités ;
- identifier, d'un commun accord, les outils d'évaluation rapide ;
- définir, d'un commun accord, la/les structure(s) de coordination, les rôles et les responsabilités ;
- discuter de la manière dont les informations liées à l'évaluation sectorielle seront compilées et diffusées ;
- exposer les grandes lignes du plan logistique en indiquant les ressources nécessaires et les engagements qui devront être honorés ;
- mettre en évidence les pénuries de ressources, les besoins en termes de renforcement des capacités et les lacunes en matière d'informations, et présenter les réponses/solutions envisagées.

RECOMMANDATIONS POUR LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION

- Sensibiliser et mieux saisir l'importance du processus afin de disposer d'informations opportunes, pertinentes et de qualité.
- Définir, d'un commun accord, les structures de coordination de l'évaluation. Identifier les principales parties prenantes ; optimiser les mécanismes de coordination existants ; inclure des liens vers les organismes nationaux de gestion des catastrophes et autres entités gouvernementales et ONG internationales/nationales concernées.
- Faire le point sur les activités de planification entreprises, notamment la planification des mesures d'urgence et les formats et modalités de l'évaluation. Examiner les directives techniques établies et mises en œuvre par le passé, à la lumière des enseignements acquis.
- Mettre en place des mécanismes de collaboration. Convenir des règles de procédure opérationnelles, rédiger les termes de référence pour le groupe de travail chargé de l'évaluation et de la gestion des informations et/ou définir les tâches à entreprendre dans le cadre de l'évaluation. De plus, établir des partenariats avec des instituts nationaux de recherche et d'autres instances nationales dotées de capacités en matière de collecte de données.
- Mettre au point des outils d'évaluation et définir la méthode de collecte des données. Adapter les règles de procédure opérationnelles, les formats pour la présentation des rapports, les informations requises et les questionnaires (ceux existants, dans la mesure du possible). Les transmettre aux parties prenantes, les tester sur le terrain et les réviser en fonction des retours d'informations.
- Renforcer les capacités et les compétences des partenaires et des parties prenantes à l'aide de formations. Tenir à jour une liste des agents formés en précisant leur situation géographique et leurs coordonnées en cas d'urgence.
- Compiler et consigner les données de référence et les résultats de l'analyse des risques. Collaborer avec les partenaires pour recueillir les données de référence, continuer à renseigner les ensembles d'indicateurs clés et constituer des référentiels de données communs. En se basant sur la cartographie des vulnérabilités et des risques, adapter les fiches d'information et les enseignements tirés au contexte local.
- Réunir et ventiler les données qualitatives et quantitatives. Intégrer la problématique hommes-femmes dans le processus MIRA en recueillant et en analysant les données ventilées par sexe et les informations sexospécifiques en fonction du contexte local afin de mieux comprendre la situation des femmes et des hommes appartenant à diverses tranches d'âge et différents groupes.
- Prévoir les moyens logistiques et les ressources humaines nécessaires. Cela implique de conclure des accords pour le financement des opérations et le transport des équipements (outils, ordinateurs, tablettes, smartphones, etc.). De plus, désigner les membres de l'équipe d'évaluation, assurer un équilibre raisonnable entre les hommes et les femmes et, si nécessaire, former le personnel sur le terrain.
- Établir des protocoles pour le partage des données et un plan pour la diffusion des résultats.

Annex 2 : cadre d'analyse MIRA

IMPACT DE LA CRISE	CONTEXTE OPÉRATIONNEL
<p>Les thèmes se rapportant à l'impact de la crise sont directement liés à l'identification des besoins humanitaires sectoriels, des vulnérabilités et des risques, et à l'évaluation de leur niveau de gravité et des causes immédiates. L'évaluation de l'impact de la crise consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> examiner les éléments déclencheurs de la crise et leurs répercussions en termes de nombre et de caractéristiques des groupes affectés ; comprendre les conditions de vie actuelles des populations affectées et le niveau de gravité de la crise. 	<p>Les thèmes se rapportant au contexte opérationnel permettent de déterminer dans quelle mesure les populations affectées bénéficient d'une assistance. Cela consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluer les capacités d'intervention et les besoins de chaque groupe sectoriel/secteur, ainsi que les écarts à corriger ; déterminer le niveau d'accès à l'aide humanitaire et l'impact sur la fourniture de l'aide (contraintes opérationnelles).

PORTÉE ET AMPLEUR DE LA CRISE	CONDITIONS OF AFFECTED POPULATION	CAPACITIES TO RESPOND	HUMANITARIAN ACCESS
<p>Les éléments déclencheurs sont des facteurs ou un ensemble de facteurs qui mettent (ou sont susceptibles de mettre) la vie des populations en péril ou qui engendrent (ou peuvent engendrer) la souffrance et la désolation.</p> <p>Ils se différencient de par leurs effets, à savoir les effets primaires et secondaires, par ex. le passage d'un ouragan entraînant de graves inondations (effet primaire), des déplacements de populations (effets secondaires) et la perte consécutive des moyens de subsistance.</p> <p>Les facteurs sous-jacents sont des éléments contextuels qui accentuent les effets de la crise, par ex. une insécurité alimentaire préexistante, une capacité de gouvernance insuffisante, des conditions défavorables, des inégalités entre les sexes, une discrimination sociale et l'isolement.</p>	<p>La bonne compréhension des conditions et de la situation des populations affectées implique de procéder à l'évaluation de l'impact des activités humanitaires au sein de chaque groupe sectoriel/secteur, ainsi que des vulnérabilités et des risques découlant directement ou indirectement de la crise.</p> <p>Les causes immédiates des problèmes identifiés doivent être évaluées afin de s'attaquer aux causes profondes (niveau d'accès, disponibilité, sensibilisation, qualité et utilisation des services et des biens).</p> <p>Enfin, la détérioration matérielle des infrastructures et les pertes encourues doivent être évaluées, ainsi que les pertes dues directement ou indirectement à la crise.</p>	<p>Les capacités et les interventions (planifiées ou en cours) désignent l'aptitude des principales parties prenantes impliquées dans les interventions humanitaires à répondre aux besoins des populations affectées. Elles sont évaluées à différents niveaux (capacités nationales et internationales, mécanismes d'adaptation des populations affectées).</p>	<p>L'évaluation de l'accès humanitaire consiste à déterminer dans quelle mesure 1) les populations affectées peuvent bénéficier des programmes d'aide humanitaire et 2) les équipes humanitaires peuvent accéder aux populations affectées. Cela couvre l'accès des populations affectées aux marchés et à l'aide humanitaire, ainsi que le niveau de sécurité et les contraintes matérielles qui pèsent à la fois sur les acteurs humanitaires et les populations affectées.</p>

PROFIL HUMANITAIRE ¹⁵	GRAVITÉ DE LA CRISE	LACUNES AU NIVEAU DES INTERVENTIONS	CONTRAINTES OPÉRATIONNELLES
<p>Produit de l'analyse :</p> <p>Portée géographique et ampleur de la crise, y compris une estimation du nombre et du/des type(s) de groupes affectés.</p>	<p>Produit de l'analyse :</p> <p>Gravité de la crise, y compris une estimation du nombre de personnes en difficulté/détresse au niveau de chaque secteur.</p>	<p>Produit de l'analyse :</p> <p>Lacunes au niveau des interventions, y compris une estimation du nombre de personnes dont les besoins ne peuvent être satisfaits au vu des capacités d'intervention existantes.</p>	<p>Produit de l'analyse :</p> <p>Identification des contraintes opérationnelles, y compris une estimation du nombre de personnes en détresse/difficulté qui ne peuvent bénéficier d'une assistance permanente.</p>

Par le biais de l'analyse de l'impact de la crise et de l'environnement opérationnel en tant que thèmes complémentaires et parallèles, le cadre d'analyse MIRA débouche sur une analyse des besoins non satisfaits et des priorités humanitaires.

THEMES	SOUS-THEMES	SITUATION (y compris les lacunes en matière d'informations)	SEGMENTS OU GROUPES DE POPULATION Identifier des segments (tranche d'âge, sexe) ou des groupes de population (profil humanitaire, caractéristiques socioéconomiques, religion, etc.) appropriés	ZONE GÉOGRAPHIQUE Identifier la portée géographique (niveau administratif, zone urbaine/ rurale, etc.)	ÉVOLUTION PROBABLE sur le court, moyen et long termes
ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS DE LA CRISE Définition : Facteur ou ensemble de facteurs susceptibles de menacer ou de mettre en danger la vie des populations	Effets primaires	<p>Quelle est l'ampleur, l'intensité ou la gravité (ou autre système de classification approprié) de la catastrophe, par ex. la magnitude sur l'échelle de Richter en cas de séisme, la force d'une tempête tropicale, l'indice d'explosivité volcanique, le niveau de crue, etc. ?</p> <p>Quels effets primaires ont d'abord été observés, par ex. système d'approvisionnement en eau défectueux en raison des inondations ou effondrement de bâtiments suite à un séisme, un glissement de terrain ou un ouragan ?</p>	<p>Parmi les habitants des zones affectées, combien environ sont (ou risquent d'être) confrontés aux effets primaires et secondaires de la crise ?</p> <p>Quelles sont les caractéristiques démographiques (sexe et tranche d'âge) des populations affectées ?</p> <p>Quel est le nombre approximatif de personnes affectées ?</p> <p>Quels groupes sont (ou risquent d'être) les plus affectés par les effets primaires et secondaires de la crise ?</p>	<p>Quels secteurs géographiques sont (ou risquent d'être) les plus touchés par les effets primaires et secondaires de la crise ?</p> <p>Quelles régions accueillent (ou sont susceptibles d'accueillir) les personnes déplacées ?</p>	<p>Comment ces éléments déclencheurs sont-ils susceptibles d'évoluer au fil du temps ?</p> <p>Des événements à venir risquent-ils d'aggraver la situation (élections, saison des pluies, augmentation des mouvements de populations, etc.) ?</p> <p>Quelles sont les perspectives en ce qui concerne le relèvement précoce et les solutions durables ?</p>
	Effets secondaires	<p>Quels effets secondaires (découlant des effets primaires) ont été observés, par ex. des incendies suite à un tremblement de terre, des coupures d'électricité et d'eau dues au dysfonctionnement des centrales électriques et des usines de traitement de l'eau à la suite d'un tremblement de terre, des crues suite à un glissement de terrain ayant entraîné la rupture d'un barrage, des déplacements de populations, de mauvaises récoltes, des perturbations sur les marchés ?</p> <p>Quels sont les éléments déclencheurs, les tendances, les schémas et les dynamiques des déplacements de populations ?</p>			
	Facteurs sous-jacents	<p>Quelles sont les causes profondes de la crise ?</p> <p>Quels sont les facteurs sous-jacents qui ont contribué à accroître les vulnérabilités (marginalisation, discrimination, législation) ?</p> <p>Quels facteurs engendrent des tensions/une fracture sociale et pour quelles raisons ?</p> <p>Quelles vulnérabilités préexistantes ont conduit à la crise ?</p> <p>Dans quelle mesure et pourquoi celles-ci se sont-elles intensifiées ou ont-elles été aggravées par la crise ?</p>	<p>Quelles sont les caractéristiques historiques, sociales/politiques, religieuses, ethniques ou socioéconomiques des populations vivant dans les zones affectées ?</p> <p>Quelles sont les dynamiques ainsi que les vulnérabilités préexistantes au sein des groupes et entre ceux-ci (y compris toute forme de discrimination fondée sur le sexe, la diversité de la population en termes d'âge et les groupes socialement marginalisés et vulnérables), et dans quelle mesure ces dynamiques renforcent-elles ces vulnérabilités ou engendrent-elles des tensions/une fracture sociale ?</p> <p>Combien de personnes vivant dans les zones affectées sont encore plus vulnérables en raison des facteurs sous-jacents ?</p>	<p>Quelles sont les zones géographiques affectées (ou qui risquent de l'être) en raison des facteurs sous-jacents ?</p>	<p>Comment ces facteurs sous-jacents sont-ils susceptibles d'évoluer au fil du temps ?</p> <p>Ces facteurs sous-jacents auront-ils un impact sur la situation d'après-conflit ?</p>

THEMES	SOUS-THEMES	SITUATION (y compris les lacunes en matière d'informations)	SEGMENTS OU GROUPES DE POPULATION Identifier des segments (tranche d'âge, sexe) ou des groupes de population (profil humanitaire, caractéristiques socioéconomiques, religion, etc.) appropriés	ZONE GÉOGRAPHIQUE Identifier la portée géographique (niveau administratif, zone urbaine/ rurale, etc.)	ÉVOLUTION PROBABLE sur le court, moyen et long termes
CONDITIONS DE VIE, STATUT ET RISQUES Définitions : Conditions : les circonstances ou facteurs ayant un impact sur la vie quotidienne des individus en période de crise. Statut : la situation à un moment donné pendant la crise. Risque : une situation mettant en danger les populations.	Conséquences de la crise et besoins humanitaires	Quels sont le statut et l'impact de la crise sur : la mortalité, la morbidité, l'état nutritionnel, les moyens de subsistance, la dignité ou la qualité de vie des populations affectées ?	Combien de personnes (au total et par groupe) ont besoin d'une assistance ? L'impact est-il différent selon les groupes de population ? Dans quelle mesure et pourquoi ? Combien d'hommes, de femmes, de garçons et de filles ont besoin d'une assistance ? Les hommes, les femmes, les garçons et les filles sont-ils affectés de la même façon ?	Dans quelles zones géographiques des changements au niveau de la mortalité, de la morbidité, de l'état nutritionnel, des moyens de subsistance, de la dignité et de la qualité de vie des populations ont-ils été observés ? Les conditions sont-elles différentes en fonction des zones géographiques ? Dans quelle mesure et pourquoi ?	La mortalité, la morbidité, l'état nutritionnel, les moyens de subsistance, la dignité ou la qualité de vie des populations affectées sont-ils susceptibles d'évoluer au fil du temps ? Pourquoi ? Par conséquent, quels sont les risques attendus en matière de protection ?
		La crise a-t-elle eu une incidence sur la disponibilité, le recours et l'accès des populations affectées aux biens et services de base ? Par ex., les populations affectées peuvent-elles accéder aux marchés, aux services de santé, à l'eau potable, etc. ? Trouve-t-on facilement des aliments de base et articles non alimentaires sur les marchés ?	Combien de personnes (au total et par groupe) ne bénéficient pas d'un accès adéquat aux biens et services de base ? L'impact est-il différent selon les groupes de population ? Dans quelle mesure et pourquoi ? Les conditions d'accès aux biens et services de base sont-elles différentes pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles ? Dans quelle mesure et pourquoi ?	IDans quelles zones géographiques l'accès aux biens et services de base a-t-il été perturbé ? Ces perturbations sont-elles différentes en fonction des zones géographiques ? Dans quelle mesure et pourquoi ?	Dans quelle mesure l'accès, la disponibilité et le recours aux services de base sont-ils susceptibles d'évoluer au fil du temps ? Pourquoi ?
	Vulnérabilités et risques	Quels sont les risques susceptibles de constituer une menace supplémentaire : dans quelle mesure et pourquoi ?	Combien de personnes (au total et par groupe) sont exposées aux risques identifiés ? Les risques sont-ils différents selon les groupes de population ? Dans quelle mesure et pourquoi ? Combien d'hommes, de femmes, de garçons et de filles sont exposés aux risques identifiés ? Les risques sont-ils différents pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles ? Dans quelle mesure et pourquoi ?	Quelles sont les zones géographiques les plus exposées aux risques, aux dangers, aux vulnérabilités et aux menaces ? Les risques et vulnérabilités sont-ils différents en fonction des zones géographiques ? Dans quelle mesure et pourquoi ?	Dans quelle mesure les risques sont-ils susceptibles d'évoluer au fil du temps ? Quels risques, dangers ou menaces supplémentaires risquent de se produire et d'aggraver les conditions de vie des populations affectées ? Par conséquent, quels sont les risques attendus en matière de protection ?
	Détérioration matérielle des principales infrastructures et pertes encourues	Quels sont les dégâts au niveau des infrastructures de base et des biens matériels ? Combien de bâtiments (privés et/ou publics) ont été endommagés ou entièrement détruits ?	Combien de personnes (au total et par groupe) sont affectées par le dysfonctionnement des infrastructures de base ? L'impact est-il différent selon les groupes de population ? Dans quelle mesure et pourquoi ? Les hommes, les femmes, les garçons et les filles sont-ils affectés de la même façon ? Dans quelle mesure et pourquoi ?	Dans quelles zones géographiques des dommages matériels ont-ils été observés ? Les dommages sont-ils différents en fonction des zones géographiques ? Dans quelle mesure et pourquoi ?	Les risques, dangers ou menaces supplémentaires risquent-ils de provoquer d'autres dégâts ou pertes ? Par conséquent, quels sont les risques attendus en matière de protection ?
		Des changements au niveau des flux économiques ont-ils été observés suite à la crise (baisse des revenus ou du pouvoir d'achat, fluctuation des prix, hausse de la demande de services sociaux, baisse de la production dans les secteurs productifs) ?	Combien de personnes (au total et par groupe) ont subi des pertes ? L'impact est-il différent selon les groupes de population ? Dans quelle mesure et pourquoi ? Les hommes, les femmes, les garçons et les filles sont-ils affectés de la même façon ? Dans quelle mesure et pourquoi ?	Dans quelles zones géographiques des pertes ont-elles été observées ? Les pertes sont-elles différentes en fonction des zones géographiques ? Dans quelle mesure et pourquoi ?	Dans quelle mesure les flux économiques sont-ils susceptibles d'évoluer au fil du temps ?

THEMES	SOUS-THEMES	SITUATION (y compris les lacunes en matière d'informations)	SEGMENTS OU GROUPES DE POPULATION Identifier des segments (tranche d'âge, sexe) ou des groupes de population (profil humanitaire, caractéristiques socioéconomiques, religion, etc.) appropriés	ZONE GÉOGRAPHIQUE Identifier la portée géographique (niveau administratif, zone urbaine/rurale, etc.)	ÉVOLUTION PROBABLE sur le court, moyen et long termes
<p>CAPACITÉS ET INTERVENTIONS</p> <p>Définition :</p> <p>Capacité : forces et ressources communes à l'ensemble d'une communauté, d'une société, d'un gouvernement ou d'une organisation afin d'intervenir de manière efficace en cas de crise ou de catastrophe.</p>	<p>Capacités et interventions à l'échelle locale et nationale</p> <hr/> <p>Capacités et interventions à l'échelle internationale</p>	<p>Quelles sont les capacités d'intervention existantes des autorités nationales/régionales/locales, des communautés, du secteur privé, des instances gouvernementales et non gouvernementales, des marchés, des prestataires de services financiers, etc. ?</p> <p>Existe-t-il des alternatives aux opérations de secours/d'assistance, par ex. la prestation de services financiers ?</p> <p>Quelles sont les capacités d'intervention existantes de la communauté internationale ?</p> <p>Des capacités d'intervention spécialisées ont-elles été mises en place (en tenant compte de critères liés aux caractéristiques psychosociales, à la santé, à l'invalidité, à l'âge et au genre) ?</p> <p>Les capacités existantes ont-elles été affectées par la crise ?</p> <p>Des mesures d'urgence ont-elles été prises ? Des procédures de préparation et de coordination ont-elles été mises en place ?</p> <p>Quels types d'interventions d'urgence ont été menés jusqu'à présent ? Qui est intervenu ?</p> <p>Combien de personnes ont été ciblées, atteintes et couvertes par les interventions menées ?</p> <p>L'assistance fournie peut-elle avoir des conséquences négatives (par ex., inflation des prix, faible capacité des marchés à se relever, etc.) ?</p>	<p>Combien de personnes affectées (au total et par groupe de population) ont été couvertes par les interventions mises en œuvre aux niveaux national et local ? Des groupes en particulier ont-ils été privilégiés ou mis de côté ?</p> <p>Les hommes, les femmes, les garçons et les filles peuvent-ils accéder, sur un pied d'égalité, à l'aide humanitaire ?</p> <p>Dans quelle mesure et pourquoi ?</p> <p>L'assistance fournie permet-elle de répondre aux besoins de l'ensemble des groupes affectés ? Des segments de population ont-ils été mis de côté par les méthodes de ciblage ?</p>	<p>Combien de zones géographiques (au total et par division géographique) ont été couvertes par les équipes de secours internationales, nationales et locales ?</p> <p>Des zones géographiques ont-elles été privilégiées ou mises de côté dans le cadre des interventions ?</p> <p>L'assistance fournie permet-elle de répondre aux besoins identifiés ?</p>	<p>Ces capacités sont-elles durables et peuvent-elles être renforcées ? Dans quelle mesure ?</p> <p>Ces entités peuvent-elles mener des interventions à plus grande échelle ? Où et comment ?</p>
	<p>Affected population's coping mechanisms</p>	<p>What are the coping mechanisms (positive and negative) used by the affected populations?</p> <p>What type of community-based mechanisms/networks have communities established?</p>	<p>Parmi les personnes affectées, combien (au total et par groupe de population) sont en mesure de faire face à la situation à l'aide de mécanismes d'adaptation positifs ? Des groupes en particulier ont-ils recours à des mécanismes d'adaptation négatifs ?</p> <p>Les hommes, les femmes, les garçons et les filles utilisent-ils des mécanismes d'adaptation différents ? Dans quelle mesure et pourquoi ?</p> <p>Les mécanismes d'adaptation actuels sont-ils suffisants ?</p>	<p>Quel est le nombre de zones géographiques (au total et par division géographique) pour lesquelles des mécanismes d'adaptation positifs et négatifs ont été mis en œuvre ?</p> <p>Les mécanismes d'adaptation sont-ils plus ou moins efficaces en fonction des zones géographiques ? Dans quelle mesure et pourquoi ?</p>	<p>Les mécanismes d'adaptation sont-ils durables ?</p> <p>Quels mécanismes d'adaptation positifs sont susceptibles de contrer les effets négatifs de la crise ?</p> <p>Par conséquent, quels sont les risques attendus en matière de protection (par ex., accès limité aux produits alimentaires, ce qui favorise la mendicité et les relations sexuelles de nature transactionnelle) ?</p>

THEMES	SOUS-THEMES	SITUATION (y compris les lacunes en matière d'informations)	SEGMENTS OU GROUPES DE POPULATION Identifier des segments (tranche d'âge, sexe) ou des groupes de population (profil humanitaire, caractéristiques socioéconomiques, religion, etc.) appropriés	ZONE GÉOGRAPHIQUE Identifier la portée géographique (niveau administratif, zone urbaine/ rurale, etc.)	ÉVOLUTION PROBABLE sur le court, moyen et long termes
ACCÈS HUMANITAIRE	Accès des équipes de secours aux populations affectées	<p>Les organismes d'aide et les agents humanitaires sont-ils limités au niveau de leurs déplacements ? Existe-t-il des restrictions en matière de transport de marchandises ?</p> <p>Les opérations humanitaires ont-elles été entravées par des groupes ou personnes d'influence ?</p> <p>Des actes de violence à l'encontre des équipes de secours ont-ils été perpétrés ?</p> <p>Dans quelle mesure ces facteurs compromettent-ils l'accès général des équipes de secours aux populations affectées ?</p>	<p>Combien de personnes affectées (au total et par groupe de population) ont été atteintes par les équipes de secours ? Des groupes de population en particulier sont-ils inaccessibles aux équipes de secours ? Des groupes ou segments de population sont-ils difficiles à atteindre ?</p> <p>Les conditions d'accès aux hommes, aux femmes, aux garçons et aux filles sont-elles différentes ? Dans quelle mesure et pourquoi ?</p>	<p>Quel est le nombre de zones géographiques (au total et par division géographique) pour lesquelles l'accès des équipes de secours aux populations affectées s'est avéré limité ?</p> <p>L'accès des équipes de secours aux populations affectées varie-t-il en fonction des zones géographiques ? Dans quelle mesure et pourquoi ?</p>	<p>Comment ces contraintes sont-elles susceptibles d'évoluer au fil du temps ? Quelles en seront les répercussions sur les interventions humanitaires ?</p> <p>Par conséquent, quels sont les risques attendus en matière de protection ?</p>
	Accès des populations affectées à l'aide humanitaire	<p>Des restrictions au niveau de l'accès des populations affectées aux services, aux marchés et aux programmes d'aide humanitaire ont-elles été signalées ?</p> <p>Les besoins humanitaires ou le droit à une assistance humanitaire sont-ils négligés pour certains groupes de population vulnérables ?</p>	<p>Combien de personnes (au total et par groupe de population) n'ont pas accès aux marchés ou à l'aide humanitaire ? Des groupes de population en particulier sont-ils dans l'incapacité d'accéder aux programmes d'aide humanitaire ou de bénéficier d'une assistance ?</p> <p>Les hommes, les femmes, les garçons et les filles bénéficient-ils du même niveau d'assistance ? Dans quelle mesure et pourquoi ?</p>	<p>Un accès irrégulier des populations affectées à l'aide humanitaire a-t-il été signalé dans certaines zones géographiques ?</p> <p>Le niveau d'accès des populations affectées à l'aide humanitaire est-il différent en fonction des zones géographiques ? Dans quelle mesure et pourquoi ?</p>	
	Niveau de sécurité et contraintes matérielles	<p>Des problèmes de sécurité/ des hostilités ont-ils été signalés en ce qui concerne l'accès des populations affectées aux programmes d'aide humanitaires et d'assistance ?</p> <p>Des incidents liés à la sécurité se sont-ils produits après la fourniture de l'aide humanitaire ? Par qui et quelles en sont les causes ?</p> <p>Des mines et des explosifs ont-ils été signalés ?</p> <p>Des obstacles liés au terrain ou au climat, l'absence d'infrastructures de communication ou un manque d'infrastructures ont-ils été signalés ?</p>	<p>Combien de personnes (au total et par groupe de population) n'ont pas accès à l'aide humanitaire ET ne bénéficient d'aucune assistance en raison de contraintes d'ordre matériel et liées à la sécurité ? Des groupes de population en particulier sont-ils dans l'incapacité d'accéder à l'aide humanitaire ou de bénéficier d'une assistance ?</p> <p>Les hommes, les femmes, les garçons et les filles ont-ils accès à l'aide humanitaire de la même façon et bénéficient-ils du même niveau d'assistance ? Dans quelle mesure et pourquoi ?</p>	<p>Quel est le nombre de zones géographiques (au total et par division géographique) pour lesquelles un accès irrégulier des populations affectées à l'aide humanitaire ET des équipes humanitaires aux populations affectées a été signalé ?</p> <p>Le niveau d'accès des populations affectées à l'aide humanitaire ET des équipes humanitaires aux populations affectées est-il différent en fonction des zones géographiques ? Dans quelle mesure et pourquoi ?</p>	

Notes de bas de page

1. Pour de plus amples informations et précisions concernant le cycle de programme humanitaire, consulter le Module de référence de l'IASC pour la mise en œuvre du cycle de programme humanitaire et les ressources en ligne disponibles à l'adresse : www.humanitarianresponse.info/fr/programme-cycle/space.
2. Se reporter à la Note conjointe HCR - OCHA sur les situations mixtes : coordination dans la pratique, disponible à l'adresse : <https://www.humanitarianresponse.info/en/programme-cycle/space/document/joint-unhcr-ocha-note-mixed-situations-coordination-practice>
3. Aux fins du processus MIRA, les données primaires correspondent aux données recueillies pendant la crise par les équipes MIRA présentes sur le terrain ou par d'autres entités utilisant les mêmes outils. Les données primaires sont recueillies à partir des expériences acquises sur le terrain à l'aide de méthodes impliquant une prise de contact directe avec les personnes interrogées. Toutes les autres sources de données qui alimentent le processus MIRA sont considérées comme des données secondaires et peuvent être classées comme des sources de données antérieures ou postérieures à la crise.
4. Groupe de travail pour l'évaluation des besoins (NATF) de l'IASC, Guide opérationnel pour la coordination des évaluations lors de crises humanitaires (2012), disponible à l'adresse : www.humanitarianresponse.info/fr/programme-cycle/space/document/operational-guidance-coordinated-assessments-humanitarian-crises-0.
5. Si nécessaire, la planification simultanée de la collecte des données primaires doit commencer au cours de la 1^{re} phase du processus MIRA afin de combler les lacunes en matière d'informations et d'identifier plus précisément quelles sont les zones les plus affectées. Il convient de noter que l'EHP peut décider de ne pas procéder à la 2^e phase et d'opter plutôt pour des évaluations sectorielles des besoins, à condition que les capacités soient suffisantes.
6. En général, les techniques d'échantillonnage susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la MIRA sont axées sur la communauté ou le groupe de population affecté ; les échantillons sont généralement de petite taille et ciblés, et ne sont pas représentatifs sur le plan statistique.
7. La situation humanitaire indique quels sont les différents groupes affectés pour une crise en particulier et inclut, en général, les catégories suivantes : populations déplacées, populations non déplacées, familles d'accueil/communautés résidentes, réfugiés, personnes décédées, personnes blessées et personnes disparues. L'ensemble de données issu du profil humanitaire permet d'identifier les différents groupes de population affectés, le nombre de personnes, leurs besoins et le niveau d'assistance requis. Pour de plus amples informations, voir : www.humanitarianresponse.info/fr/applications/data/%20document/iasc-guidelines-%20humanitarian-profile-cod.
8. Lorsque la MIRA est initiée au niveau infranational, les rôles du gouvernement hôte, du CH et de l'EHP sont assurés par leurs homologues régionaux et définis au cours de la phase de préparation de la MIRA.
9. Dans les pays ne disposant pas de CHOCHA, le coordonnateur résident (CR) peut assumer ce rôle.
10. Dans les pays ne disposant pas d'EHP, l'équipe de pays des Nations Unies peut assumer ce rôle.
11. Lorsqu'OCHA n'est pas présent dans le pays, le CH peut solliciter l'appui du bureau régional d'OCHA ou demander à une autre organisation de nommer un coordonnateur de l'évaluation.
12. Dans les pays disposant d'un groupe de travail chargé des questions liées à l'évaluation et à la gestion de l'information, celui-ci (ou une de ses sous-sections) peut remplacer/assumer les fonctions de l'équipe d'évaluation.
13. Un cadre d'analyse MIRA détaillé (contenant des questions regroupées par thème) est fourni à l'annexe 2.
14. Les discussions de groupes et enquêtes individuelles/menées auprès des ménages ne sont pas recommandées à ce stade, en raison du volume, de la complexité et du temps nécessaires au traitement des données.
15. Dans le cadre d'un échantillonnage dirigé, un ou plusieurs groupes de population ou secteurs géographiques définis au préalable sont utilisés pour la collecte des données. La méthode de l'échantillonnage dirigé est particulièrement utile lorsque les besoins de l'échantillon ciblé doivent être satisfaits dans les plus brefs délais et qu'un échantillonnage selon le principe de proportionnalité s'avère moins important. L'échantillonnage dirigé consiste à déterminer quelles sont les caractéristiques ou critères importants pour la réalisation des objectifs de l'évaluation (par ex., populations affectées dans les zones urbaines vs rurales) et les sites ou secteurs à visiter qui constituent un échantillon représentatif.
16. Pour de plus amples informations, se reporter à la Note d'orientation sur la préparation aux mesures d'intervention d'urgence disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.humanitarianresponse.info/fr/programme-cycle/%20space/emergency-response-preparedness-guidance-and-templates>.

